

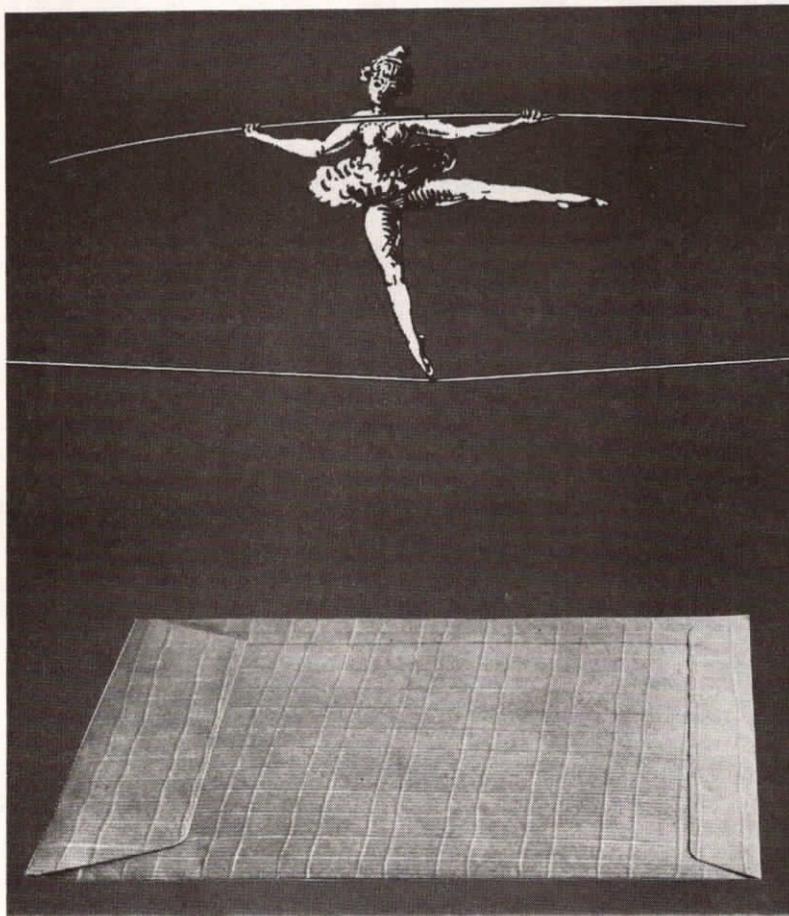
L'ÉDUCATION

hebdo



ÉCOLE-HOTEL RESTAURANT





COURRIER LOURD, IMPORTANT, CONFIDENTIEL...

Le filet de renforcement choisi pour la pochette en kraft armé Gascofil résiste à l'éclatement et à la déchirure et assure donc une protection maximum à votre courrier.

GASCOFIL®
Pochette Gascofil
un filet de sécurité haute protection.
chez votre fournisseur habituel.

INDUSTRIE SERVICE

l'indispensable
guide
des verbes
français:

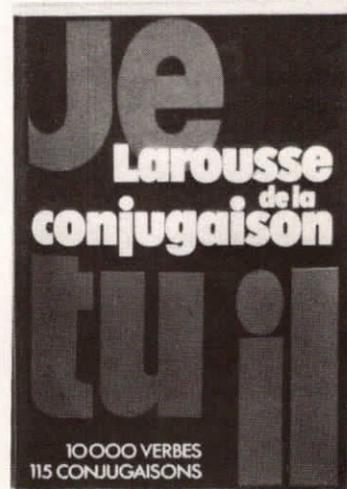
LAROUSSE DE LA CONJUGAISON

Avec 10 000 verbes répertoriés à l'index,
115 types de conjugaison (mettant en parallèle l'orthographe et la prononciation de chaque forme), toutes les précisions sur l'accord du participe passé, ce livre permet de résoudre l'une des plus grandes difficultés de la langue française : l'orthographe correcte de tous les verbes.

Complet et facile à consulter, il indique toutes les personnes de chaque temps, avec des remarques sur les usages rares ou particuliers, à raison d'un verbe par page.

Un guide sûr pour lever des hésitations, rectifier des erreurs et, aussi, faire bien des découvertes inattendues.

Un volume cartonné (13 x 19 cm),
176 pages.



LAROUSSE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

n° 451 / 26 mars 1981

hebdomadaire

- 2 entre deux mots, par Maurice Guillot
- 2 congrès polémique au SNES, par Nicole Gauthier
- 4 opération télématique, par Michaëla Bobasch
- 2 les exclus de l'intérieur, par Michaëla Bobasch
- 7 remous au SNESup ; l'autre jeunesse

éducations

- 8 drôle de vie : un inspecteur d'académie, par Nautilus
- 9 hôtel-restaurant de classes, par Michaëla Bobasch
- 12 un collège d'Artois en journée continue, par André Caudron

à votre service

- 15 en quête d'auteurs
- 16 pédagogie quotidienne : dessine-moi un mouflon..., par Pierre Ferran

- 17 documentation : les secourir, les connaître, par Pierre Ferran ; connaissance du théâtre, par Pierre-Bernard Marquet
- 19 réponses, par René Guy
- 20 au J.O., au B.O.
- 21 agenda

expressions

- 24 B.D. : une moisson généreuse, par Pierre Ferran
- 27 René Clair : une vie de cinéma, par Etienne Fuzellier
- 28 un film, un album, par Jacques Chevallier et Pierre Ferran

réflexions

- 29 les données de l'avenir, extraits d'un document de l'Unesco
- 33 ... nul n'est tenu : chien de cœur, par Paul Dupont
- 34 mots-croisés - échecs

photos — p. 24 : Pierre Michaud ; p. 27 : Lipnitzki/Viollet.

'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Biot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Marlet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Poczar - Marie-Claude Krausz ; agenda ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfat ; correspondants : Elisabeth de Blas, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Séneca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.
membres : Lazerine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracla, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tel : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,00 F en timbres

entre

Je ne sais plus qui a dit que l'éducation était toujours la cinquième roue des charrettes électorales.

■ Inutile de chercher, l'éducation fait partie de ces problèmes qui intéressent tellement de monde qu'ils n'intéressent plus personne. A l'évidence, elle ne compte pas dans les grands thèmes politiques chers aux candidats, car on ne peut pas tricher avec elle.

Pourtant cette campagne présidentielle apporte un démenti à ces affirmations.

■ Et comment cela ?

L'un des principaux candidats annonce que sa campagne sera toute axée sur l'éducation et la jeunesse, et un autre, sans attendre, propose dix mesures pour l'école. Que vous faut-il de plus ?

■ Je vous accorde les déclarations d'intention. Mais je constate que le premier a longtemps parlé de la revalorisation de la fonction enseignante dont on sait, depuis quelques semaines, en quoi elle consiste et que, de surcroît, il fait faire du « sur place » au budget de l'Education nationale contrairement à celui de la Défense et a réduit celui de la Jeunesse à une misère, alors...

Mais le second ?

■ Il promet d'abroger ce que le premier a fait et de faire ce qu'il n'a pas fait. C'est normal.

Vous êtes d'un scepticisme redoutable.

■ Non, j'écoute, je regarde, je constate.

Mais vous ne vous sentez pas « revalorisé » ?

■ Décidément, vous êtes d'un optimisme à toute épreuve.

Mais on vous l'a dit, les promesses ont été tenues, les nouveaux instituteurs auront...

■ Effectivement, et au train du renouvellement de l'effectif des trois cent mille instituteurs, nous avons au moins la consolation de penser que les petits enfants de nos petits enfants, s'ils ont la vocation, auront une meilleure condition enseignante. Mais cela fait combien de septennats ?

Maurice Guillot

deux mots

congr

au SN

C'EST sur le seul terrain syndical que la direction du SNES prétend lutter ; elle met en avant les revendications des syndiqués depuis le précédent congrès : demande de revalorisation de tous les enseignants, condamnation des projets qui menacent le statut de la Fonction publique, inquiétude sur la nouvelle classe de seconde, lutte contre la carte scolaire, les suppressions de postes et pour l'emploi des maîtres auxiliaires, etc. Mais les actions, diverses selon les académies, rencontrent finalement peu d'échos aujourd'hui parmi les professeurs. L'année scolaire 1980-1981 semble avoir marqué la fin du « front du second degré » (regroupant le SNES-FEN, le SNEP-FEN, le SGEN-CFDT, le SNETP-CGT, le SNC) que l'année 1979-1980 avait vu naître. De pédagogie d'élèves, il a été fort peu question au cours de ce congrès. Les délégués ont longuement dénoncé l'aggravation de leurs conditions de travail, mais l'essentiel des débats a porté sur les divergences de stratégie syndicale. La plupart des interventions d'Unité-Action ont été très virulentes à l'égard de la majorité UID (Unité, Indépendance et Démocratie, socialisante) de la FEN et son principal syndicat, le SNI-PEGC. L'échec des négociations sur la revalorisation du salaire des instituteurs a suscité de longs commentaires de désapprobation sur la « stratégie de compromis » qui n'est pas « payante ».

Le contexte se prêtait, il est vrai, à des déviations politiciennes : la

ès polémique

ES

Quatre cent cinquante délégués du Syndicat national des enseignements du second degré se sont réunis du 17 au 20 mars en congrès à Montpellier. La majorité Unité et Action (où militent les communistes) n'a perdu que 0,12 % sur le vote du rapport d'activité, approuvé par 57,56 % des mandats (23,88 % contre et 18,5 % d'abstentions) mais les débats, très animés, furent souvent plus politiques que syndicaux.

proximité des élections présidentielles, le durcissement des relations entre les deux grands partis de gauche, la position du Parti communiste, la présence de militants socialistes au sein d'UID comme dans UA ont constamment plané sur l'ensemble des débats, transformant parfois ceux-ci en joutes difficilement compréhensibles.

Dès l'ouverture, le secrétaire général du SNES, Etienne Camy-Peyret, avait donné le ton, tout en réaffirmant la volonté de son syndicat d'« assurer la représentation du second degré dans la FEN », répondant par avance à l'hypothèse de la scission qu'on avait pu formuler avant le congrès : « C'est pourquoi nous ne pouvons que condamner, une fois de plus, l'attitude permanente d'agression à notre égard de la direction de la FEN, le processus de scission employé par la direction UID de notre fédération », avait-il expliqué. La menace de rupture ne date pas d'hier. Elle est ravivée et évoquée périodiquement par l'un ou l'autre des deux « grands » de la FEN : le SNI-PEGC et le SNES. Mais les deux tendances affirment avec la même force qu'elles ne veulent, ni l'une, ni l'autre, la scission.

L'enjeu de cette guérilla constante est, en grande partie, le collègue. Préconisant un « syndicat pluricatégories unifié du second degré » au sein de la FEN, le SNES se heurte ainsi de front au SNI-PEGC qui syndique les professeurs de collègue, en invoquant son projet

éducatif : l'école fondamentale, qui irait de la maternelle à la troisième. Adeptes au contraire de l'école progressive, le SNES revendique la syndicalisation de ces mêmes PEGC qui, affirme-t-il, demandent leur adhésion au SNES. Il est par ailleurs vrai que, s'identifiant plus aux professeurs qu'aux instituteurs, corps dont ils sont pourtant principalement originaires, les PEGC se sentent des intérêts communs avec les certifiés qui enseignent, eux aussi, de la 6^e à la 3^e. Le SNES explique volontiers que le SNI-PEGC n'a guère d'audience dans les collèges et que, le 9 mars dernier, la grève a été peu suivie dans le premier cycle (60 % selon le SNI-PEGC, 30 % d'après le ministère). Le congrès de Montpellier n'a pas pris la décision de syndiquer les PEGC ; mais il a demandé aux intéressés de s'exprimer ; en bref, au SNI d'organiser une consultation. C'est ainsi qu'on peut interpréter le télégramme envoyé par les dirigeants du SNES aux responsables du SNI-PEGC le 19 mars, proposant d'« examiner toute question concernant nos deux organisations ».

Ce conflit avec la majorité socialisante de la FEN — dont l'enjeu est, à terme, les orientations syndicales prioritaires de l'ensemble des cinq cent mille adhérents de la FEN et leurs conséquences politiques — se double de tensions à l'intérieur même du syndicat. Les incidents n'ont pas manqué avant et pendant le congrès.

C'est d'abord le départ d'Unité-

Action de militants socialistes du Calvados, qui ne se sont pas ralliés à UID mais ont présenté leur propre liste baptisée « Pour la priorité à l'unité dans l'action » qui a obtenu 20 % des voix au congrès académique de Caen mais pas de délégué au congrès. UA met en avant son pluralisme et sa diversité. Mais aujourd'hui, certains prennent des distances à l'égard de la tendance, même si Jean Chaubard, secrétaire national, a ensuite minimisé leur importance : « Ceux, quelle qu'en soit l'origine, qui pourraient être tentés par des opérations du type de celle de l'académie de Caen doivent réfléchir d'abord à son pitoyable échec et au cinglant désaveu que les syndiqués viennent de lui infliger. »

Les minorités du SNES (UID représente environ 15,70 % des mandats, et l'Ecole émancipée, proche de l'extrême-gauche, 15,32 %) ont eu l'occasion d'exprimer leur désaccord avec leur direction lors du débat sur la réforme des statuts. Réforme qu'elles ont estimée mal préparée et contribuant à renforcer la « bureaucratie syndicale » notamment au niveau départemental. Après un long et mouvementé débat de procédure, elles ont quitté la salle du congrès pour protester contre le vote : « Le contenu normalisateur des modifications de statuts, le fait même que ces procédures de vote ont été présentées comme la jurisprudence future du syndicat, mettent en cause les possibilités qu'avaient encore les syndiqués de s'expri-

mer et de décider démocratiquement. A partir de 1981, tout est possible au SNES comme tout est permis à la majorité UID de la FEN depuis 1975 » a conclu l'Ecole émancipée.

Mais plus grave encore est sans doute l'un des griefs que font UID et l'EE à leur direction : la désyndicalisation du SNES, qui a atteint 18 % en trois ans. Le SNES revendique aujourd'hui environ soixante-dix mille adhérents ; la direction affirme que la chute est enrayée. Mais elle n'en est pas moins inquiétante, même si ce mouvement affecte peu ou prou l'ensemble du syndicalisme enseignant.

Si l'on s'en tient au résultat des votes, on ne peut pas dire que le SNES soit en crise. Les débats ont pourtant été très souvent décevants, et les discussions trop polémiques. Il n'est pas possible de

dire, comme l'a expliqué Etienne Camy-Peyret lors de son allocution de clôture, que ce congrès a permis « une réflexion vaste et approfondie sur les problèmes de l'heure ». Certes, le SNES a réaffirmé sa volonté de lutte et de défense des différentes catégories de personnel. Mais il a été difficile de croire aux appels à l'unité lancés de part et d'autre pourtant haut et fort.

Le congrès s'est, dans la résolution finale, prononcé pour « l'organisation, dans la prochaine période, d'une action intersyndicale et fédérale au niveau qu'exige la situation, c'est-à-dire comportant l'arrêt du travail et des manifestations ». Cette éventualité est sans doute importante. Mais la décision, prise sur fond de querelles internes, fait perdre à ces actions une grande partie de leur impact et de leur crédibilité.

Nicole Gauthier

deux productions du groupe Jacques Treffel (directeur chargé de la prospective et du développement des moyens techniques et scientifiques dans l'éducation), un projet de développement de l'informatique dans l'enseignement et un fascicule : *Présents et futurs de l'audiovisuel en éducation* (2).

Le plan pour l'informatique et la télématique prévoit l'introduction de celles-ci non seulement dans les lycées (avec l'opération des dix mille micro-ordinateurs) mais aussi dans les LEP, collèges et écoles. « Initiation des élèves à un acte technologique nouveau » dans les LEP, « familiarisation dès la sixième à la démarche algorithmique » dans les collèges, et « définition d'une pédagogie de l'éveil fondée en particulier sur l'approche LOGO en recourant à des jouets électroniques » dans les écoles seront les trois objectifs de l'introduction de l'informatique comme outil pédagogique dans les différents cycles d'enseignement. A cet effet il est prévu d'équiper cent collèges (cinquante-quatre en 1981-1982 et quarante-six en 1982-1983) ainsi que trente-cinq écoles normales en matériel informatique. Tous les centres de formation des maîtres comporteront une initiation à cette discipline d'une durée de soixante-quinze heures environ. En outre, à la rentrée prochaine, dix expériences d'enseignement optionnel de l'informatique seront menées en classe de quatrième et de seconde.

Enfin, dans le domaine de la télématique (union de l'informatique et des télécommunications), aura lieu dans les académies de Toulouse, Lyon et Paris-Créteil-Versailles, une tentative de mise en relation, grâce à de petites banques de données, des CDI (Centres de documentation et d'information) des collèges, des CIO (Centres d'information et d'orientation) avec les délégations régionales de l'ONISEP. De plus, la télématique pourrait, dans le cadre de l'enseignement par correspondance qui concerne près de cent soixante-dix mille élèves, faciliter les relations entre ces derniers et leurs professeurs.

Reste le problème des logiciels (programmes) d'enseignement, dont l'élaboration devrait être assurée

L'école prend le virage des technologies nouvelles
Deux plans d'action, adoptés à cet effet
au Conseil des ministres du 18 mars, portent
l'un sur l'informatique et la télématique,
l'autre sur l'audiovisuel. Tous deux bénéficient
d'enveloppes financières importantes :
250 millions de francs sur deux ans pour l'informatique
et 60 millions de francs pour l'audiovisuel.

opération télématique

« IL fallait que l'école prenne ce tournant, qu'elle tienne compte de l'audiovisuel et de l'informatique sous peine d'être hors de course dans vingt ans », a déclaré Christian Beullac avant de présenter ces deux plans d'action qu'il estime « pro-

gressifs, cohérents et efficaces dans la durée ». Ceux-ci font suite à plusieurs études menées depuis quelques mois : le rapport Simon sur l'informatique (1), un travail de la Mission à l'innovation intitulé *Education, formation et innovation*, et

par l'INRP mais où le secteur privé (édition) occupe déjà le terrain. Un rapport sur ce sujet sera remis prochainement au ministre de l'Éducation.

Quant au plan sur l'audiovisuel dont le but est de « familiariser professeurs et élèves avec l'évolution des technologies (magnéto-scope programmable, vidéo-disques) notamment par une initiation au fonctionnement des médias (opération jeune téléspectateur actif, P.ACT.E audiovisuels et expérience ICAV à Bordeaux) (3) et de former l'esprit critique des élèves », il porte sur trois années scolaires, de 1980 à 1983. Il prévoit d'encourager l'acquisition d'équipements audiovisuels (téléviseurs couleur, magnétoscopes, chaînes Hi Fi) par les établissements grâce à des crédits allant de 30 % à 70 % du coût de ces matériels, et donnera lieu à une redéfinition des missions du CNDP qui devra « jouer un rôle essentiel dans la production et la diffusion de nouveaux supports pédagogiques (vidéo-cassettes, cassettes, vidéo-disques) ». En outre, un effort sera fait pour la formation : création d'un réseau d'établissements d'appui dotés d'un professeur-formateur, formation de ces formateurs (augmentation de la capacité du centre de Saint-Cloud et création d'un ou deux nouveaux centres pouvant accueillir quarante stagiaires), formation initiale (un module de trente-six heures pour deux mille élèves-professeurs chaque année) et continue (trois mille cinq cents enseignants chaque année).

Dans un souci d'ouverture vers l'extérieur, le plan préconise également « la mise en place de conseillers pédagogiques auprès des chaînes de télévision pour faciliter les relations avec les sociétés de programmes ». Une manière comme une autre pour le ministère de l'Éducation de « rattraper » la révolution audiovisuelle qu'il avait bel et bien manquée...

M. B.

(1) Rapport présenté dans l'éducation n° 440 du 18 décembre 1980.

(2) Documentation française.

(3) l'éducation n° 411 du 7 février 1980 et n° 448-449, « spécial Aquitaine », du 12 mars 1981.

Que, dans dix ans, il n'y ait plus un seul illettré en France (il y en a encore deux millions), que plus un seul enfant ne quitte le système scolaire sans maîtriser les mécanismes de la lecture, de l'écriture et du calcul : tel est l'objectif que s'est fixé le Mouvement « Aide à toute détresse » (ATD) et l'appel qu'il lance à l'Éducation nationale. Les enfants du quart-monde, issus de milieux sous-prolétaires (environ 350 000 familles reléguées dans les cités de transit des banlieues défavorisées) sont en effet massivement en échec scolaire. Pourtant, l'école — et particulièrement l'école maternelle dans la mesure où elle est le lieu où l'on peut encore prendre en compte les différences — pourrait jouer un rôle privilégié auprès de ces enfants. C'est ce qu'ont tenté de déterminer les 80 participants (enseignants, professeurs d'EN, inspectrices, médecins scolaires, psychologues, universitaires, travailleurs sociaux) à un colloque organisé par ATD-Quart Monde les 7 et 8 mars à Pierrelaye (Val-d'Oise).

les exclus de l'intérieur

« LE « bisou » du matin n'est pas pour tout le monde. Ceux qui ont la « chandelle » sous le nez, les cheveux mal peignés, les vêtements pas repassés, ceux-là n'y ont pas droit, au bisou. Le jour où il arrive à la maternelle, l'enfant du quart-monde n'y est pas accueilli comme les autres. Il faut en prendre conscience et nous interroger sur nos attitudes à l'égard de chacun des enfants de la collectivité. »

Cette constatation d'une inspectrice des écoles maternelles du Val-de-Marne, Andrée Gilbert-Collet, met à jour le mécanisme de l'exclusion alors même qu'il est encore inconscient. S'en apercevoir, c'est déjà une manière de lutter contre l'exclusion. C'est ce qu'a tenté d'ex-

pliquer Liliane Lurçat, sociologue, maître de recherches au CNRS, en montrant que tout se joue sur la sympathie et l'antipathie, « attitudes socialement polarisées » : « On aime qui vous ressemble, et on estime ce que l'on connaît. La maîtresse aime Yann et n'aime pas Johnny. L'un est vêtu avec recherche, l'autre négligé. Ce qui plaît à la maman de Yann est aussi ce qu'apprécie la maîtresse. L'enfant est responsable de ses origines, de sa famille, et on le lui fait bien sentir. Les handicapés socio-culturels sont marginalisés à l'école, dans la mesure où ils sont considérés comme des « cas » ; on leur applique un coefficient de haut risque. L'étiquetage de l'enfant constitue

une prédiction d'échec qui influe sur l'attitude du maître (dévalorisation de l'enfant) comme de l'élève (auto-dévalorisation). La déscolarisation est un produit scolaire. »

Pour éviter de hiérarchiser les enfants, ne pas les juger et les accepter tels qu'ils sont avec leurs particularités culturelles, psychologiques et sociales, il y a beaucoup à faire tant de la part des enseignants que des familles. Or, qu'expriment ces familles du quart-monde au sujet de l'école maternelle ? Quelle est l'attitude des enseignants envers l'enfant du quart-monde ? Et que se passe-t-il entre instituteurs et parents ? Trois questions auxquelles ont tenté de répondre les participants en échangeant leurs expériences.

Il y a tout d'abord des difficultés de communication ; c'est le premier constat. Bien que parents et enseignants soient demandeurs, il n'est pas toujours facile d'établir le contact d'une manière non artificielle. Lorsque cela s'est produit, cela a été le plus souvent de façon inattendue, à la suite d'une crise, comme dans cette région du bassin potassique (Haut-Rhin) où, à la suite du saccage de l'école, l'inspectrice, Cécile Meyer, a pris la décision de fermer l'établissement durant une semaine « pour que chacun puisse prendre du recul », ce qui a fait comprendre aux parents l'importance de l'école pour leurs enfants. Moins dramatique est le cas d'une autre école, située à Colmar, où l'on a mis à profit l'architecture (chaque salle a une sortie de plain-pied) pour inviter les parents à venir chercher leurs enfants dans la classe (il suffisait d'ouvrir la porte-fenêtre), ce qui a donné un support concret (les productions des enfants) au dialogue. « C'est, remarque Cécile Meyer, l'une des rares écoles où il n'y a jamais de cambriolage. Les gens du quartier considèrent que c'est l'école de leur enfant. »

Mais encore faut-il que la communication se maintienne, qu'il y ait une confiance réciproque. Car il y a des échecs dus au fait que l'on se comprend mal. Une parole ou un geste mal interprétés, et tout est à refaire. « Il y a parfois un décalage entre ce que l'on dit et ce qui est

perçu, entre ce que l'on voit et ce qui existe réellement », expliquait une directrice d'école maternelle qui, croyant bien faire en signalant à une mère que son enfant était fatigué, a vu celle-ci menacer sa progéniture d'une fessée « pour lui apprendre à être fatigué » ! La même directrice a fait des découvertes insoupçonnées. Ainsi, se trouvant un samedi après-midi avec un élève que personne n'était venu chercher, elle a décidé de le ramener chez lui : « Cela a été très révélateur pour moi des conditions de vie de cette famille : cinq personnes habitaient dans la même pièce, et les enfants jouaient dans un couloir grillagé. Je comprends mieux maintenant pourquoi la mère envoie l'enfant à l'école même lorsqu'il est malade. Et s'il a quarante de fièvre, je tente de lui trouver un coin tranquille où il sera peut-être mieux que chez lui. »

La connaissance du milieu de vie des élèves apporte une aide précieuse à l'enseignant. Ainsi, cette institutrice, parce qu'elle était informée sur le quart-monde, a-t-elle su déceler, au-delà des remarques agressives de la mère d'un élève, l'inquiétude, l'angoisse de voir son enfant dirigé comme ses frères et sœurs vers le CMPP (centre médico-psycho-pédagogique). D'où l'importance de la sensibilisation des enseignants à ces problèmes du quart-monde, car, ainsi que l'a souligné Madeleine Abbadie, inspectrice générale, « la société française est accueillante en paroles et ségrégationniste en réalité, et les maîtres ont les mêmes capacités que l'ensemble des gens à former des ghettos ». Il faut donc, a-t-elle indiqué, « leur apprendre à voir les handicapés quels qu'ils soient (physiques ou sociaux) non pas sous l'angle de la déficience, mais sous l'aspect positif des capacités qu'ils ont développées pour compenser leur handicap. Il faut faire comprendre que les déficiences ne le sont que par rapport à quelque chose, et substituer au terme de handicap celui de difficulté par rapport à laquelle on produit des compensations éminemment intéressantes, que ce soit le développement de l'ouïe chez l'aveugle, ou la capacité d'entraide chez les familles défavo-

risées. »

Il importe donc que les enseignants soient formés à cette démarche. La nouvelle formation des instituteurs comporte d'ailleurs une unité de valeur intitulée « Connaissance des milieux ». Mais, se demande Madeleine Abbadie, « les professeurs chargés de cette discipline ont-ils eux-mêmes une connaissance des milieux autre que théorique, sociologique et idéologique ? Ils ne sont pas — sauf cas particulier —, informés sur le quart-monde. Nous sommes donc sans cadres pour enseigner la connaissance de ce milieu-là. » Priorité donc à la formation de formateurs.

Mais de nombreuses suggestions ont été faites pour une meilleure prise en charge des enfants du quart-monde par l'école maternelle, là où tout est encore possible. Parmi celles-ci, figuraient un meilleur accueil des parents (ne pas parler aux parents, mais avec eux), un assouplissement des exigences horaires (selon le règlement, les enfants ne sont astreints ni à l'exactitude, ni à l'assiduité ; dans ce cas, on se demande ce qui empêche un élève d'arriver à 10 heures à l'école maternelle), une description des postes, de manière à affecter des instituteurs volontaires et motivés dans les écoles situées dans les quartiers les plus défavorisés, un développement du travail en équipe permettant une pluralité de regards sur l'enfant, et enfin, le recours à des « médiateurs » pour faciliter les contacts.

Les militants du mouvement ATD, qui travaillent depuis de nombreuses années en milieu sous-prolétaire, tentent d'assurer cette médiation, notamment par l'intermédiaire de « pré-écoles » (1). Animées par des enseignants ou des éducateurs de jeunes enfants, celles-ci ont pour but de rassembler les parents autour des enfants (une dizaine au maximum, âgés de dix-huit mois à trois ans) et d'assurer la liaison avec l'école maternelle, afin que tout se passe le mieux possible, le moment venu.

Michaëla Bobasch

(1) Il en existe trois actuellement, à Angers, Herblay et Noisy.

remous au SNESup

EN cette période pré-électorale, un vent de contestation souffle sur les syndicats. C'est maintenant au tour du SNESup, où, pourtant, il ne se passait pas grand chose depuis des années. Et c'est justement parce qu'il ne s'y passait rien que soixante-dix universitaires, sympathisants de différents courants de pensée et représentant diverses disciplines, ont signé un « appel pour le renouveau du SNESup ».

« *Le syndicat est en train de perdre sa substance : certains partent, ne reprennent plus leur carte, ou bien s'isolent, participent parfois à l'action mais sans conviction. Ils se sont mis sur la touche* », estiment ces universitaires qui attribuent ce désengagement au fait que « *la direction a faussé le débat interne en le considérant trop souvent comme un débat de tendances, d'où l'incapacité du syndicat à s'opposer efficacement à la politique gouvernementale* ».

Au cours d'une conférence de presse, le 19 mars, Guy Lachenaud, maître assistant en lettres classiques à Paris X et membre du Bureau national, a développé quatre « points » sur lesquels le syndicat n'a pas été partie prenante : la défense des étudiants étrangers, celle du potentiel universitaire, les relations avec la FEN (« *souhait que le SNESup prenne toute sa place dans la FEN pour que celle-ci se reconnaisse dans les revendications du SNESup et les prenne en charge au niveau fédéral* ») et le problème de l'emploi et de l'ouverture du service public de l'Université vers l'extérieur. « *Autrefois, nous avions des propositions à opposer aux initiatives gouvernementales. Maintenant on assiste à une crispation sur une Université frieuse, repliée sur elle-même* », ont conclu les signataires de l'appel qui veulent « dynamiser » le syndicat autour de « *la dénonciation de la politique gouvernementale qui vise*

à instaurer une Université à deux vitesses dont une partie formerait des élites et l'autre, privée de moyens, serait une sorte de parking culturel ».

Parmi les points d'action prioritaires, figurent le règlement des préoccupations immédiates des universitaires (défense de l'emploi, déblocage des carrières), la promotion du rôle social de l'Université (formation des adultes, dialogue

avec les entreprises et les collectivités territoriales, rapprochement universités-grandes écoles) et le développement de la recherche dans une perspective inter-disciplinaire.

Ce texte, adressé à la direction nationale du syndicat et massivement diffusé à l'extérieur, fera sans doute l'objet de débats houleux au SNESup. Une affaire à suivre...

M. B.

l'autre jeunesse

« *NOUS ne voulons pas cautionner un miroir aux alouettes momentané et transitoire pour la jeunesse alors même que les associations se débattent dans une situation de pénurie* : c'est pour cette raison que les quatre-vingt-douze associations de jeunesse et d'éducation populaire membres du CNAJEP (Comité national d'associations de jeunesse et d'éducation populaire) ont décidé de ne pas participer à la Semaine de la jeunesse qui a lieu à Paris jusqu'au 29 mars.

« *C'est une manifestation coûteuse qui offre une vision déformée de la jeunesse, présente les activités culturelles et sportives sous l'angle de la consommation et a lieu de surcroît en période pré-électorale* » estiment ces associations qui organisent, durant la même période, une Semaine-Vérité sur la jeunesse et l'éducation populaire dans toute la France, en ouvrant leurs activités quotidiennes à la population et en intensifiant le dialogue avec les jeunes inorganisés.

De plus, elles ont présenté à la réunion du Haut-Comité de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs un texte qui fait le bilan de la situation de la jeunesse en Europe à l'heure actuelle. Le problème de l'emploi (recherche d'un premier poste ou préparation à l'entrée dans la vie professionnelle) arrive en tête des préoccupations : sur les 7 914 000 chômeurs que compte la CEE, 3 323 000 sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Quant au système éducatif, il reste « *un lieu d'exclusion pour les jeunes les plus défavorisés qui quittent l'école sans une maîtrise de la lecture et de l'écriture* ». « *Paradoxalement, précise ce texte, le nombre des illettrés n'a pas décliné avec l'allongement de la scolarité.* »

Le CNAJEP se propose de réfléchir à une « Charte des droits et des responsabilités des jeunes » en vue de la préparation de l'Année internationale de la jeunesse qui aura lieu en 1985.

M. B.

drôle de vie

un inspecteur d'académie

La montée progressive du plaisir et de l'accomplissement de soi, la progression des mérites, des tâches et des satisfactions, et puis, brutal, le coup d'arrêt, une manière de jouissance interrompue ; voilà à quoi ressemble la vie de cet inspecteur d'académie de cinquante-cinq ans sujet, aujourd'hui, à de soudains coups de cafard après des années de plénitude. Ces inspecteurs d'académie, on les imagine tous lointains et distants, isolés quelque part dans leur bureau qui domine la hiérarchie départementale et l'on ne pense guère qu'ils peuvent s'y morfondre d'ennui, rivés à des fonctions administratives qui s'apparentent plus au comptage de moutons qu'à l'émancipation pédagogique de toute une population.

Petit-fils et fils d'instituteur, notre inspecteur d'académie n'a pas eu à se poser de question : « *Il n'y a jamais eu de choix douloureux dans mon enfance : il y a eu une espèce de prédestination, si je puis dire. Il est évident, compte tenu de mes origines, que la profession d'enseignant était considérée comme la plus noble, la plus gratifiante.* » Il eut donc une scolarité sans problème — sauf l'Occupation. Il y eut le bac et la préparation — évidente — à l'école normale supérieure de Saint-Cloud en même temps que les certificats de licence de philosophie. Après un premier échec, il entre « major »

l'année suivante dans cette école qui, à l'époque, les années d'après-guerre, demeurait l'un des hauts lieux de l'école laïque et républicaine. S'ouvre pour lui une période d'épanouissement même si, matériellement, ce n'était pas formidable : boursier puis fonctionnaire stagiaire, ses moyens étaient bien limités.

À la sortie de l'École, et après un échec à l'agrégation de philo (« *Je suis le taré, le demi-débile parce que je n'ai pas ce diplôme* »), il n'entre pas tout de suite dans « la carrière » mais prend un poste de lecteur à Berlin : « *Cette possibilité d'aller « ailleurs » à une époque capitale dans la jeunesse d'un futur enseignant détermine le comportement pour l'âge futur. Beaucoup de conflits, de zizanies, de mesquineries que je constate aujourd'hui au niveau du fonctionnement des établissements viennent du fait que les gens ont une expérience humaine relativement limitée.* »

Un an plus tard, il devient prof d'école normale et c'est là qu'il fait son véritable apprentissage, sur le terrain, se forgeant ses propres convictions pédagogiques qui veulent allier théorie et pratique ; l'expérience lui révèle que la sentence de Guéhenno, « la pédagogie se ramène à quelques préceptes de bon sens », est une absurdité. En même temps, il se dit, devant son premier traitement

— 36 660 anciens francs — qu'on s'est peut-être un peu moqué de lui ! Retour à Paris, stage : le voici inspecteur primaire, pendant quatre ans : « *J'ai été, alors, parfaitement heureux, avec une liberté que je n'ai jamais retrouvée, dans un milieu très riche en relations humaines.* » Sa femme est aussi professeur ; elle enseigne dans la ville voisine distante de 45 kilomètres.

Mais la « maison-mère », l'ENS de Saint-Cloud, l'attend encore ; pendant quatorze ans, maître-assistant, il y contribue à la formation des élèves-inspecteurs en même temps qu'il voyage à travers le monde grâce à des missions pour l'Unesco. Des années passionnées, passionnantes, un travail riche, toujours stimulant — « *dans un poste pareil on ne peut pas s'endormir* » —, mais la nécessité de bouger le pousse encore : « *Tout se dégrade un jour, il ne faut pas rester trop longtemps dans le même poste. L'une des causes des maladies des enseignants c'est qu'ils n'ont pas la possibilité — sauf cas rare — de mobilité professionnelle.* »

Le voici aujourd'hui inspecteur d'académie, maître à bord dans son département après le préfet et le recteur, contraint, aussi, de se cantonner dans les fonctions de son appellation contrôlée de directeur des services départementaux de l'Éducation. Il devrait se limiter à la seule gestion administrative — la carte scolaire — alors qu'il se sent « *au service d'un projet éducatif global qui est de limiter au maximum les déperditions, les échecs scolaires graves, et de penser à l'insertion du système éducatif dans le marché de l'emploi* », mais cela équivaut à tenir un autre langage, à « *proposer des modifications qui relèvent beaucoup plus de l'autorité du ministre ou du recteur* ». Il ronge son frein.

Au fait, sa situation matérielle s'est améliorée : il gagne un million par mois, il a du bien au soleil (un appartement, deux maisons). Bouclant la boucle, deux de ses filles sont enseignantes, la troisième est encore au lycée.

Assurer chaque jour
la nourriture
des élèves internes
et gérer
l'hôtel d'application
et son restaurant :
ce sont les deux
caractéristiques
du lycée hôtelier
de Talence (Gironde).
Véritable entreprise
au double aspect
pédagogique et
commercial, il accueille,
depuis 1973, 625 élèves
(dont 300 internes) et
prépare à cinq diplômes
de divers niveaux
tant en restauration
qu'en hôtellerie.



hôtel restaurant de classes

« ICI, il n'y a pas de récriminations sur la qualité de la nourriture. Si celle-ci n'est pas bonne, les élèves ne peuvent s'en prendre qu'à eux mêmes. Car il n'y a pas de travaux pratiques-poubelle. On ne fait pas d'exercices qui ne servent à rien. Tout ce qui est fabriqué en cuisine est servi et consommé le jour prévu, à l'heure prévue », annonce d'entrée de jeu Mme Guyot, chef d'établissement. Au lycée hôtelier, il n'y a pas de cantine, mais un restaurant pédagogique. A côté, se trouvent les cuisines dans lesquelles sont disposés quatre « blocs » qui comportent chacun huit postes de travail où les élèves réalisent, sous la direction d'un professeur, une partie ou la totalité d'un menu.

Aujourd'hui, ceux de première

année de CAP s'initient à la confection du carré de porc aux lentilles. Ce sera donc le « plat du jour ». Toutefois, plus loin, d'autres élèves de deuxième année de CAP préparent le même plat mais avec un accompagnement différent : une bouquetière de légumes. Et dans le secteur « collectivité », des élèves de BEP s'exercent à la cuisine à grande échelle. Ce sont eux qui prennent en charge les hors-d'œuvre (préparation et présentation de demi-pamplemousses) et un second plat du jour, des saucisses aux lentilles. Si bien que, ce jour-là, tout le monde ne mangera pas la même chose au lycée hôtelier. Certaines salles bénéficieront du carré de porc (aux lentilles ou aux légumes), et d'autres se contenteront des saucisses-lentilles. Par

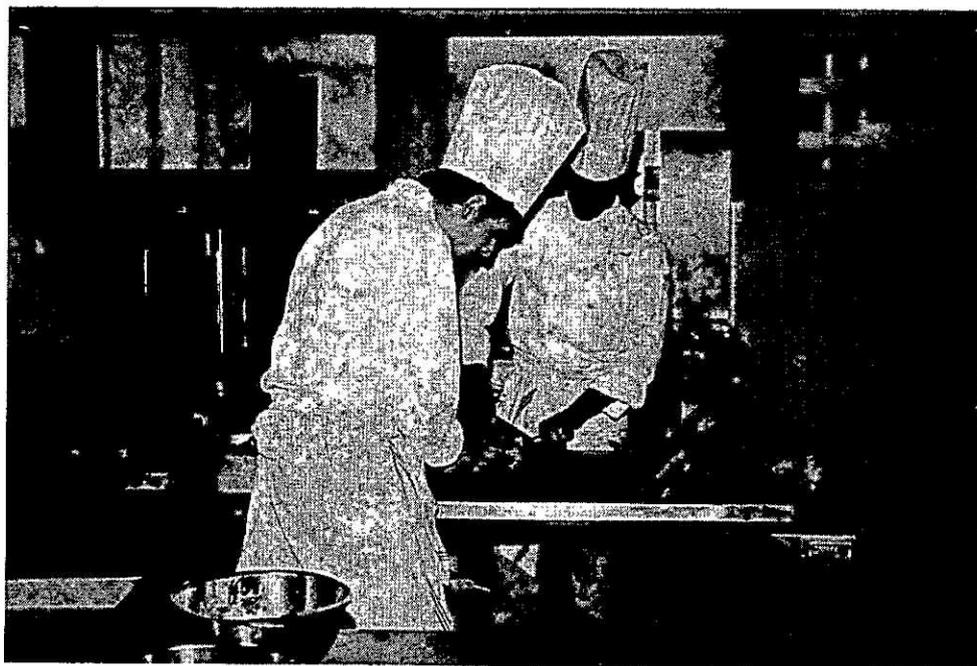
contre, tout le monde aura du pamplemousse en entrée et, en dessert, des bavarois préparés par les élèves de BTH au laboratoire de pâtisserie.

Ainsi sont abordés tous les domaines de la gastronomie et toutes les manières de cuisiner : au gaz ou à l'électricité (sur les quatre blocs, deux sont électriques et deux au gaz pour faire connaître aux élèves les deux techniques d'utilisation), à petite et à grande échelle. « En principe, chaque élève travaille pour six convives. Mais en « collectivité », ils opèrent en brigades pour deux cents à quatre cents couverts et s'initient à l'emploi de produits surgelés et lyophilisés. C'est indispensable, car il ne faut pas se faire d'illusions, beaucoup de nos élèves iront tra-

vailer dans des collectivités : cantines, restaurants administratifs, hôpitaux», explique Michel Siredey, chef des travaux.

Responsable de l'organisation et de la gestion, celui-ci doit résoudre de multiples problèmes. Il doit tout d'abord établir les menus hebdomadaires, une quinzaine de jours à l'avance, en concertation avec les professeurs en fonction d'une certaine progression des élèves, mais aussi d'impératifs économiques. « Il faut faire en sorte que le plat principal (viande, volaille, poisson) soit le même, mais avec des accompagnements, préparations ou accommodements différents car le prix de revient de certains denrées (turbot, sole) est très élevé » précise Michel Siredey qui passe ensuite les commandes. C'est lui également qui tente d'obtenir du matériel moderne auprès des industriels : « Nous n'avons pas de four à micro-ondes, car c'est trop coûteux. On s'en est fait prêter pour une certaine durée, car il est indispensable que les élèves se familiarisent avec les techniques les plus récentes. Toutefois, les fabricants font de plus en plus de difficultés, surtout lorsque le matériel est fragile. On joue alors sur le fait que nos élèves seront de futurs employés, et que nous faisons aussi de la formation permanente. » (1).

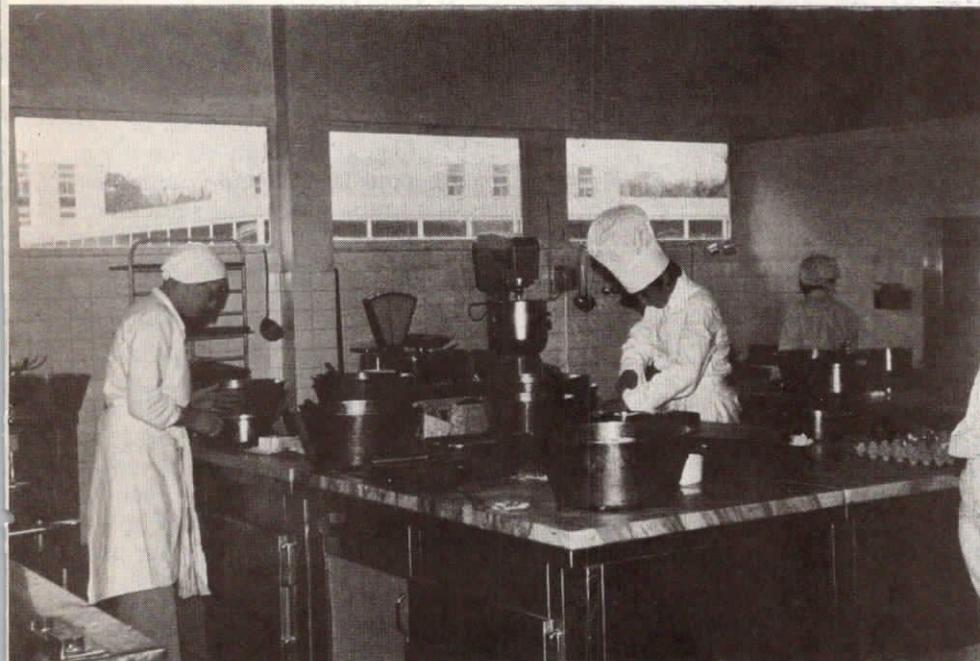
Autre difficulté : l'équilibre des menus. Elaborés en fonction des plats figurant au programme des divers examens (CAP, BEP, BT), ceux-ci ne sont guère diététiques. Michel Siredey le reconnaît : « C'est une cuisine très riche avec beaucoup de sauces et de matières grasses. On essaie d'équilibrer avec les fromages, les fruits et les entrées, mais il y a aussi le secteur pâtisserie... Les élèves ne dépérissent pas et deviennent même difficiles car ils sont habitués à trop bien manger. » On se rend compte du bien-fondé de cette affirmation en écoutant les commentaires des élèves de troisième année lors du repas : « Ils ne savent toujours pas faire cuire les petits pois », dit l'un. « Ils ont mis l'accent sur le carré de porc mais ont négligé la garniture », approuve un autre.



Placés dès le début de leurs études « en situation », les élèves du lycée hôtelier effectuent des stages en entreprise : un stage d'été en juillet-août, plus, selon des sections, un ou deux stages de deux à quatre mois durant la scolarité. Cela leur permet de découvrir le monde du travail et les conditions réelles d'exercice d'un métier qui n'est pas toujours rose. « Les clients sont exigeants et pas toujours aimables. De plus, il faut travailler le week-end », dit une élève en section BTH (Brevet de technicien hôtellerie). Une autre se rappelle avoir dû « faire la plonge » pendant près de deux mois au lieu de servir au restaurant. Un troisième déplore « le phénomène requin », c'est-à-dire la mauvaise ambiance, la rivalité, le « chacun pour soi ». « Quand on passe par la cuisine, on n'a plus envie de fréquenter certains restaurants », ajoute un autre, qui critique également la gestion peu rigoureuse de certains chefs d'entreprise. Mais il y a de bonnes expériences comme celle de cette élève qui a effectué plusieurs stages à l'étranger, notamment en Autriche et en Allemagne, et envisage d'y retourner cet été. Il y a aussi ceux qui se font embaucher à l'issue d'un stage, bien que la mobilité soit la caractéristique de ces métiers sai-

sonniers où il est fréquent d'être au chômage en mai-juin et de septembre à novembre, pour retrouver du travail en décembre dans les stations de sport d'hiver, et en juillet de nos régions touristiques. Cela pose parfois des problèmes dans la mesure où il y a un décalage entre les motivations de l'élève lors de son entrée au lycée et de son départ. « Certains, qui voulaient voyager, refusent ensuite de quitter Bordeaux et restent sans emploi dans la mesure où il n'y a pas, sauf pour les sections de CAP, le lien étroit entre les besoins locaux et l'école », signale la directrice.

Comme la plupart des établissements spécialisés, le lycée hôtelier de Bordeaux n'a pas de recrutement spécifiquement régional. Même s'il y a certains départements « prioritaires » (Gironde, Landes, Charente, Deux-Sèvres, Dordogne), les élèves viennent de partout (aussi bien de Paris que de Bretagne) et se placent partout dans la mesure où la région aquitaine ne peut offrir que des emplois saisonniers sur la côte. De plus, à l'exception de la ville même de Bordeaux où il y a une hôtellerie de « chaînes » d'une capacité de mille deux cents chambres, la région comporte de nombreux petits hôtels qui ne recrutent



guère de cadres (2). Cela explique en partie le peu d'importance accordé à la cuisine régionale. « On peut voir certains plats hors programme. Mais les élèves visent avant tout la réussite à l'examen, et leur emploi du temps est déjà très chargé », remarque Michel Siredey.

En dernière année, les élèves passent au restaurant et à l'hôtel d'application où ils sont en contact avec une vraie clientèle. Aux cuisines, ils travaillent en brigades ; chaque groupe s'occupe d'une partie du menu : entrées, sauces, viandes, légumes, pâtisseries. Très prisé, le restaurant réalise souvent des repas d'affaires et parfois des banquets à l'occasion de congrès, mariages ou communions. Quant à l'hôtel trois étoiles, il comporte trente chambres. Là aussi, les jeunes des sections « hôtellerie » et « gestion hôtelière » assurent la permanence. Michel Siredey raconte : « Les élèves n'ont plus leurs camarades devant eux, mais de vrais clients qui ont leurs exigences quant à la rapidité et à la qualité du service. Et les clients savent — ou apprennent — qu'ils sont dans un lycée hôtelier et qu'ils servent de cobayes, ce qui les rend plus conciliants en cas d'oublis (réveil en retard, message non transmis), de petites erreurs ou

de lenteur du service. »

« Les prix sont très bas (de 95 à 200 F) pour le confort dont bénéficient les clients. C'est parce que nous ne pouvons pas assurer à ceux-ci une qualité constante. Si c'était parfait, nos élèves n'auraient plus rien à apprendre. Voilà ce que je réponds aux mécontents et

ils le comprennent très bien », conclut Mme Guyot qui donne carte blanche aux élèves désireux de prendre des initiatives. Ce qui est souvent le cas dans cet établissement où la vie collective est intense et les activités nombreuses et variées. C'est ainsi qu'un groupe d'élèves a ouvert l'hôtel durant les vacances de février (3) pour recueillir des fonds destinés au voyage de promotion. De même, il est fréquent que soient organisés des dîners dansants ou « repas prestige » pour financer des sorties de fin d'année.

Michaëla Bobasch

(1) Le lycée hôtelier est le deuxième établissement du GRETA de Bordeaux-Sud en chiffre d'affaires (celui-ci est passé de 8,75 % en 1978 à 17,25 % en 1979) et au quatrième rang en nombre d'heures stagiaires. Il réalise des actions de formation continue en direction de publics spécialisés (stagiaires de l'armée de l'air, préparation au BP) et aussi en promotion sociale (cuisine familiale).

(2) Il en est de même sur le plan national où 75 % du chiffre d'affaires de l'hôtellerie et de la restauration sont réalisés par des PME (entreprises familiales).

(3) Hôtel et restaurant d'application (Hôtel de Guyenne, avenue François-Rabelais, 33405 Talence, tél. : [56] 80-75-08) sont fermés durant les vacances scolaires.

vive la courgette !

Le jury était redoutable et sévère : une dizaine des plus grands restaurateurs français. Les concurrents étaient nombreux — près de soixante-dix ! — et n'avaient pas lésiné sur la marchandise : foie gras, grenouilles, pigeonnoux, filets de sole, coquilles Saint-Jacques. C'était, il y a peu, la quatrième « Poêle de fer » : ce concours, organisé chaque année par le Club de la presse de Metz-Lorraine, s'est déroulé dans les locaux du Frantel qui avait été littéralement investi par les candidats, tous journalistes, venus de France et de Navarre, gastronomes avertis, cuisiniers amateurs mais passionnés. Le jury, cette année, sut faire preuve d'éclectisme, alliant dans ses choix la simplicité à la sophistication ; qu'on en juge par les deux premiers prix ex-aequo : Madeleine Bourely de Radio-France avec son « lapin à la moutarde », Patrice Bellot de FR 3 Aquitaine pour un « foie gras frais aux raisins », ou bien encore par le prix de la Créativité, un surprenant « pot-au-feu de grenouilles et de Saint-Jacques » concocté par Pierre Vincent de L'Est républicain.

Malgré la hauteur de la barre, notre rédacteur en chef, Maurice Guillot, est sorti de l'épreuve la toque haute : grâce à un très secret « gratin de courgettes Mireille », il a en effet emporté le prix du Plat le plus économique. Quitte à surprendre, nous voulons le féliciter chaudement pour cette brillante prestation, car nous tenons, ici, que l'art de manger et la gastronomie sont partie intégrante de toute culture, et donc de l'éducation.

NDLR

un collège d'Artois en journée continue

LE NOM de Jacques Prévert convient très bien au collège d'Heuchin, charmant bourg rural de cinq cents habitants, niché dans la verdure au pied des collines de l'Artois. Nous sommes à douze kilomètres de Saint-Pol-sur-Ternoise. Le paysage n'a pas été abîmé par l'exploitation minière.

Depuis la rentrée de septembre 1980, le collège Jacques-Prévert est le seul à appliquer la journée continue dont le recteur de l'académie de Lille, Henri Touchard, s'est fait l'apôtre. Mais il ne peut y avoir journée continue, aime-t-il à dire, sans modification radicale de nos rythmes alimentaires.

Ancien professeur d'histoire du Moyen Age, il sait de quoi il parle : « Mon expérience m'a amené à constater qu'à partir de 10 heures mes élèves bâillaient. Or, admettez que j'ai la faculté de croire que je ne les ennuyais pas plus après 10 heures qu'avant 10 heures. Plus tard, jusqu'à 15 heures, ils bâillaient encore, pour des raisons différentes. En fin de matinée, ils avaient faim. L'après-midi, ils digéraient péniblement.

» J'ai constaté qu'il fallait de 750 grammes à un kilo de pommes de terre en frites par élève à chaque repas. Comment voulez-vous qu'ils ne bâillent pas jusqu'à 15 heures. Nous maintenons nos

élèves de 8 heures du matin à 17 heures. Mais pour combien d'heures réelles d'efficacité et d'attention ? Pas plus de trois ou quatre. C'est un gaspillage du temps. Notre année scolaire est telle que nous n'avons pas le droit de gaspiller le temps. »

Dans un appel aux chefs d'établissement, lancé à la fin de l'année scolaire dernière, en faveur de la journée continue, M. Touchard rappelle qu'« il s'agit d'utiliser aussi rationnellement que possible le temps passé par les élèves dans l'établissement, afin d'éviter à la fois des surcharges journalières qui entraînent des fatigues inutiles et gênent le développement de la vie familiale, culturelle, associative, sportive, ou des ruptures incohérentes de la journée par des permanences inutiles. »

« Ce souci d'organisation de la journée, dit-il encore, doit s'allier avec un bon équilibre de la semaine. Il s'agit aussi de donner aux 315 demi-journées de classe de l'année scolaire une efficacité maximale : l'année scolaire est courte, il faut en utiliser les heures au mieux. »

Pour l'instant, seul le collège d'Heuchin a répondu « présent », en adoptant ce que les gens du Nord/Pas-de-Calais ont baptisé « la journée Touchard » : les cours s'achè-

vent à 15 h 30 et le repas servi à la cantine a éclaté en deux parties, une légère collation à 10 h 10 ou 11 h 05, selon les groupes, et un menu plus copieux à 12 h 45 ou 13 h 40.

Le collège d'Heuchin est né il y a dix ans pour les dix-neuf communes des alentours. Mais c'est seulement depuis février 1980 qu'il fonctionne dans les locaux neufs, style « Haby ». Tout concourt ici à favoriser l'apprentissage d'une autonomie chère au cœur du principal, Raymond Mærten, un ancien professeur de mathématiques : salles d'élèves, infirmerie, libre-service, aire de détente, ateliers manuels, vastes pelouses où seront installés bientôt un golf et un terrain de boules, population scolaire sans gros problème enfin...

Raymond Mærten ne veut pas dissocier l'expérience de la journée continue des objectifs pédagogiques de son établissement. Un homme heureux, ce principal ? Certes. Et pourtant on ne peut dire que tout soit simple à la campagne, même si le club « jardinage », qui va se remettre au travail dès les premiers jours du printemps, disposera prochainement d'une serre et approvisionnera l'intendance en thym, laurier et autres aromates.

La population rurale a ses caractéristiques, où le goût du changement n'apparaît pas particulièrement prononcé. Néanmoins, le conseil d'établissement, seul habilité à prendre la décision, s'est prononcé en juin pour la journée scolaire continue, par quatorze voix sur quatorze votants. Et avant Noël, sans plus attendre, il s'est prononcé pour la reconduction de la formule au cours de l'année 1981-1982. Il est vrai que l'énorme majorité de demi-pensionnaires facilite les choses : sur 315 élèves, une vingtaine ne prenaient pas le repas de midi au collège, l'an dernier, et quarante-trois seulement n'étaient pas amenés par car.

Pour le double service de la cantine, le collège ne dispose pas de moyens particuliers, excepté quelques agents en surnombre qu'il a pu conserver d'une année à l'autre. Un supplément de cinquante centimes par jour et par enfant est demandé aux familles : il s'ajoute au prix de la demi-pension, afin de

NOUVEAUTÉ

Henri BELLUGOU
professeur d'Université
OCCITANIE

Nouveaux Contes
et Légendes
dessins originaux
320 p., PCB 45 F
Humour, histoire,
poésie, tendresse

Rappel : OCCITANIE

Légendes - Contes - Récits
2^e édition, 280 p., PCB 42 F
prix d'Académie
des Jeux floraux
Toulouse 1979

En librairie
Diffusion Hachette
CRDL, 5, chemin Carrosse
Toulouse

ou avenue Marché-Gare
Montpellier

H. BELLUGOU
14, boulevard Bessonneau
Angers



La Chotte

JURA SUISSE

**Lacs et montagnes
à proximité**

Centre de vacances pour
séminaires,
colonies de vacances,
camps de ski, etc., 100 places,
grand parc arborisé
Ouvert toute l'année.
Activités sportives
et culturelles.
**Pension complète
dès 20 francs suisses**
(rabais 20 % en basse saison).

**CENTRE DE VACANCES
" LA CHOTTE "**
CH-2043 Malvilliers (Suisse)
Tél. : (038) 33-20-66



3 LIVRES

3 ITINERAIRES

PEDAGOGIQUES

E 3. Une collection bien connue des enseignants, éducateurs, et de tous ceux, parents ou non qui s'intéressent à la pédagogie, pour le meilleur devenir de l'enfant.

Cette collection dirigée par Joseph Majault et Bernard Planque, juxtapose des récits d'expériences, des analyses théoriques, et des ouvrages bilans. C'est le cas des 3 parutions d'aujourd'hui.

LE POUVOIR DES CONTES par Georges Jean

Professeur, passionné d'imaginaire et poète lui-même, Georges Jean a réalisé un livre complet sur les contes. Définition et typologie des contes, mise au point sur les méthodes d'analyse et d'interprétation, l'auteur propose également une description du rôle des contes et des conteurs sur l'imaginaire enfantin, et sur les méthodes pédagogiques propres à éveiller la créativité. Un ouvrage d'une portée comparable au livre de Bruno Bettelheim sur la psychanalyse des contes de fées.

UN CERTAIN GOUT DU BONHEUR. Sur les pas de Freinet
par Madeleine Porquet

L'itinéraire pédagogique d'une éducatrice qui fut d'abord institutrice, puis directrice d'école maternelle, rencontra Freinet et participa à son mouvement. Elle devint inspectrice des écoles maternelles et travailla avec les éducatrices dans l'esprit et les techniques de la pédagogie Freinet. Un message d'espoir qui dévoile des enfants créateurs dans des classes heureuses.

Collection E3, Expériences-témoignages - 172 pages

COMPTES, MECOMPTES, DECOMPTES

Au service de la pédagogie : une institution (1940-1980)
par Joseph Majault

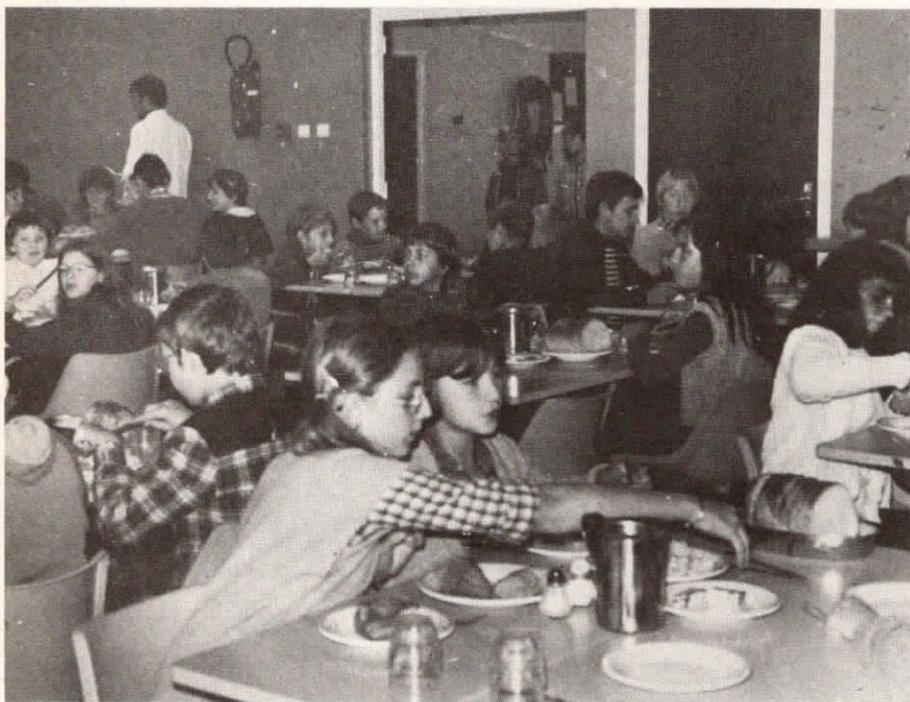
A travers les péripéties, les activités, les bilans de l'Institut Pédagogique National, et de son partage aujourd'hui, Joseph Majault aborde les difficultés et les aléas de la recherche pédagogique, les problèmes de la production et de la diffusion documentaires, l'évolution des aides audio-visuelles et l'utilisation des médias, en relation avec les réformes de structure et de contenus de l'enseignement.

Collection E 3. - 188 pages

E3

alliance

casterman



couvrir le surcroît de nourriture.

Les cours commencent le matin, selon la tradition, à 9 heures. Certains élèves doivent encore quitter la maison dès 7 h 15 pour emprunter le car de ramassage. Mais ils ne subissent plus cinq ou six heures de veille plus ou moins studieuse sans la moindre nourriture solide dans le corps. Les enquêtes avaient montré que beaucoup d'entre eux ne déjeunaient pas avant leur départ.

L'après-midi, tous les cours sont terminés à 15 h 30. Les jeunes n'ont plus à attendre 17 h 45 pour regagner le domicile familial, après... dix heures et demie de présence au collège. Au plus tard, ils sont rentrés vers 16 h 30, comme s'ils fréquentaient encore l'école élémentaire.

Bien entendu, dans les zones urbaines où les logements sont souvent exigus, les rues dangereuses, les parents absents jusqu'au soir, cet horaire ferait peur. Ici, le travail féminin à l'extérieur est inexistant : pas de problème de garde. Le plein air est aux portes des demeures. Le collège met d'ailleurs ses installations à la disposition des communes et des associations qui voudraient organiser une animation en fin d'après-midi... et attend leur bon vouloir.

Dans l'établissement, le foyer socio-éducatif, avec ses nombreux clubs — échecs, photo, lecture, vente — ne semble pas souffrir d'un moindre temps de présence des élèves : « *La collation de la matinée ne prend pas plus d'un quart d'heure*, explique Raymond Mærten. *Le plateau est prêt devant chaque enfant. La seconde coupure ne dépasse pas trois quarts d'heure. Les élèves trouvent encore le moyen de fréquenter le foyer.* »

L'un des clubs a pris une importance capitale : celui de santé-diététique. Sous la conduite d'un professeur, et conseillés par un médecin et une infirmière, les élèves composent le menu hebdomadaire. Ils essaient de les équilibrer, à l'aide des crudités, légumes verts, laitages, fruits frais, et veillent à ne pas abuser de graisses, de charcuterie et de conserves.

Tous les samedis, un compte rendu de la semaine est donné au cours d'une séance de travail ouverte à tous : parents, élus locaux, personnel médical, enseignants, intendance, cuisiniers, agents de service. Le délégué « diététique » de chaque classe se fait l'interprète de ses camarades. Tous peuvent donner leur opinion et proposer des aménagements divers.

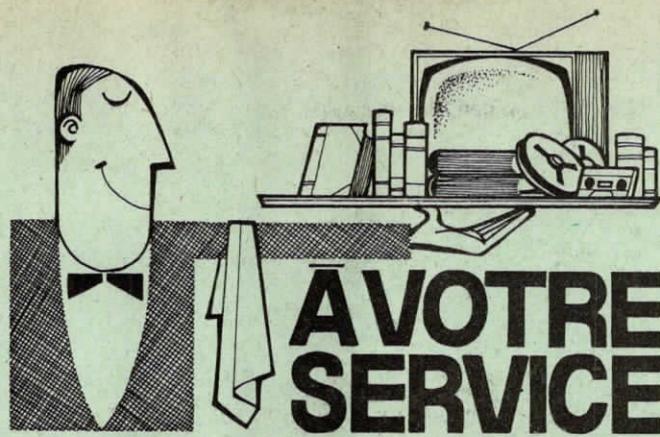
Pour le second trimestre, le club « diététique » a engagé une phase de « provocation ». Jusqu'alors, la préoccupation principale était de varier les menus au maximum et de respecter la présence des divers groupes d'aliments. Mais l'enquête « calories », réalisée le 13 novembre — date d'une journée « Santé » menée dans l'établissement par le professeur Revel, du CNRS, et son équipe — a montré que la consommation moyenne était impressionnante : 3 942,75 calories par élève. Conclusion de l'enquête : « *Nous sommes les victimes de la sur-alimentation.* »

Selon Raymond Mærten, « *il faudrait parvenir au résultat suivant : l'enfant devrait se lever de table en ayant encore un « petit creux ». Nous devrions réussir à diminuer les quantités, manger moins de pommes de terre et de pain, et en contrepartie ne distribuer que des produits variés et de qualité première, par exemple uniquement de la viande de première catégorie. Une attention particulière sera apportée à la ration en grammes de chaque enfant.* »

Et le principal d'ajouter, non sans fierté : « *A Heuchin, les produits du jardin sont présents autour de nous : pommes du pays, légumes non traités... Quoi de plus précieux que ces aliments naturels, n'ayant reçu ni engrais, ni produits nocifs à notre organisme ?* »

L'expérience d'Heuchin fera-t-elle tache d'huile ? A l'heure actuelle, on ne compte qu'un autre collège, celui de Gravelines, dans l'académie de Lille, à « faire la journée continue », mais sans modification des repas. Le lycée d'enseignement professionnel a engagé un essai de petit déjeuner renforcé, à 10 heures, au profit de ses internes : la courbe des accidents est devenue nettement plus faible chez eux que parmi les externes. Quelques autres établissements, sous l'impulsion d'élus locaux, se penchent avec intérêt sur les innovations d'Heuchin. Mais celles-ci ne paraissent pas avoir beaucoup de répercussions dans les milieux éducatifs, préoccupés surtout par le remplacement des maîtres absents et les suppressions de postes.

André Caudron



À VOTRE SERVICE

Sauf exceptions — et ce fut le cas lors de la mise en application progressive de la réforme Haby dans le premier cycle —, nous ne rendons pas compte de manuels dans « à votre service ». Ceci est dû à différentes raisons, particulièrement au nombre très important de parutions dans ce domaine. Cela dit, nous n'en sommes que plus à l'aise pour présenter, lorsque l'occasion nous en est offerte, des séries d'ouvrages se situant à mi-chemin entre la pratique pédagogique et

attention aujourd'hui. En effet, non seulement elle est la plus développée, mais encore, en s'amplifiant, elle consacre des études remarquables qui sortent du cadre romanesque, poussent des pointes dans les registres de la poésie, de la chanson contemporaines et permettent de la sorte aux professeurs de suivre les consignes des nouveaux textes officiels qui se soucient de l'actualité, des intérêts réels des élèves et font référence à l'appropriation d'une culture

la place de son œuvre. Repères chronologiques, bibliographie, extraits de textes, jugements critiques sont autant d'apports complémentaires à une étude qui apportera beaucoup aux classes étudiant des poèmes extraits de **Ferremonts** ou de **Cadastre**.

Si tous ces volumes ont en commun le but de faciliter l'approche d'un auteur, chacun y parvient par une démarche personnelle mettant en valeur l'originalité de l'œuvre retenue. C'est ainsi que Bruno Hongre et Paul Lidsky, qui réalisè-

mêmes, que Barlow dégage les caractères essentiels de la poésie de Brassens, qu'il souligne les traits dominants de sa philosophie. En un mot, on ne peut parler d'une seule chanson sans évoquer l'homme Brassens qui est tout entier contenu dans chacune. Etude fine qui s'achève par un index mettant en correspondance les thèmes principaux et les chansons qui les illustrent.

On le voit à ces quelques exemples, cette collection a le mérite de permettre

en quête d'auteurs

la saisie globale d'une œuvre, l'essai consacré à un auteur, quel que soit son domaine d'activité créatrice.

Dans cette optique, nous signalerons à nos lecteurs « Profil d'une œuvre », collection de fascicules éditée par Hatier dont le registre est très diversifié et dont chaque petit volume constitue une analyse critique éclairant un ouvrage fondamental dans le domaine des sciences humaines ou dans celui de la littérature. C'est cette dernière série qui retiendra particulièrement notre

adaptée à la société de notre temps.

C'est ainsi que, par exemple, Maryse Condé propose, sous le titre **Cahier d'un retour au pays. Césaire**, l'approche d'un important écrivain antillais qui se trouve fréquemment exclu des manuels, son œuvre étant réputée trop difficile. Maryse Condé va s'attacher à saisir et à définir, en de courts paragraphes bien articulés les uns aux autres, les influences subies, la conception de la négritude et celle de la littérature d'Aimé Césaire, la spécificité et

rent le fascicule consacré à **Jacques Brel**, après avoir passé en revue les éléments dominants de la thématique de l'artiste, ont mis l'accent sur le travail de l'écriture puis sur le caractère dramatique de la chanson de Brel qui joue à la fois sur les registres de la poésie et du théâtre.

Dans un fascicule plus récent, Michel Barlow présente **Brassens**. L'auteur a évité le piège d'un plan ternaire, du genre : l'homme, son œuvre, son art. C'est indirectement, à partir des chansons elles-

aux adolescents de nos collèges et lycées une approche nouvelle d'auteurs, situés dans tous les domaines de la création littéraire, dont l'apport est fondamental. Cette approche s'effectue de façon originale et vivante. Elle prépare, sans le moindre dogmatisme, à une meilleure compréhension, à une réflexion plus affinée et à ce commerce constant avec la littérature qui procure à tout homme, sa vie durant, ses pensées les plus profondes et ses joies les plus authentiques. ■

dessine-moi un mouflon...

... un alcyon, un aiglon, un hérisson, un phoque à capuchon... La liste de ces animaux, victimes de l'indifférence ou de la cruauté de l'homme, remplirait plusieurs colonnes de cette revue. Elle prend en compte aussi bien les espèces que le Fonds international pour la nature (1) a déclarées menacées dans son « livre rouge » que celles qui se trouvent « protégées » à l'échelle nationale.

Cette notion de « protection totale sur l'ensemble du territoire français » émane du décret du 25 novembre 1977 qui a servi de base à la publication de deux arrêtés (parus au *Journal Officiel* du 12 mai 1979). L'un concerne la faune avienne, l'autre les mammifères. Non seulement la chasse des espèces citées est interdite en toute saison, mais encore l'enlèvement ou la destruction des œufs ou des petits, la capture, la naturalisation, le transport, la vente, l'achat de toutes ces variétés sont réprimés.

Bonne nouvelle pour les animaux, dira-t-on. Si l'on réfléchit un tant soit peu, on arrive vite à constater que ces textes, excellents dans leurs principes, ont en réalité une portée limitée. Les mailles du tissu législatif ne sont pas assez fines pour se révéler véritablement efficaces. D'une part beaucoup d'espèces ne sont pas prises en considération, alors que leur situation est des plus précaires. D'autre part, et surtout, ces arrêtés ne se trouvent pas appliqués avec une vigilance suffisante : force est bien de reconnaître qu'en l'état actuel des mentalités, cela impliquerait qu'il y ait autant de gardes que de chasseurs, piégeurs, dénicheurs, pourchasseurs, collectionneurs, taxidermistes, oiselières, etc. Ce qui est impossible.

Ce n'est donc pas la loi qui est



DÉCLARATION DES PETITS AMIS DES ANIMAUX

1. Tous les animaux ont, comme moi, le droit de vivre et d'être heureux.
2. Je n'abandonnerai pas l'animal qui vit avec moi ; je ne voudrais pas que mes parents m'abandonnent.
3. Je ne ferai pas de mal aux animaux ; ils souffrent comme les hommes.
4. Je ne tuerai pas les animaux ; tuer par jeu ou pour l'argent est un crime.
5. Les animaux ont, comme moi, le droit de vivre libres ; les cirques et les zoos sont des prisons pour les animaux.
6. J'apprendrai à observer, à comprendre et à aimer les animaux ; les animaux m'apprendront à respecter la nature et la vie.

Texte adopté par la Ligue internationale des droits de l'animal et les Ligues nationales affiliées lors de la troisième réunion internationale sur les droits de l'animal (Londres, 21-23 septembre 1977).

critiquable. C'est l'état d'esprit de la population. Stipuler que le lynx ne doit pas être anéanti mais, au contraire, préservé, c'est poser pour acquis son droit à l'existence. C'est rendre caduques les notions de « nuisibilité » et d'« utilité », par trop anthropocentriques. C'est faire table rase des craintes ancestrales, mâtinées d'agressivité. Bref, on le voit, la loi s'adresse non pas aux hommes tels qu'ils sont, mais tels qu'ils devraient être. Or, parvenir à instaurer de nouveaux rapports entre l'espèce humaine et les autres espèces animales ne saurait résulter d'une décision législative, mais seulement d'une action éducative.

Prenant conscience de cette nécessité, la Ligue française des droits de l'animal (2) a élaboré et proclamé la Déclaration universelle des droits de l'animal, qui est une prise de position philosophique et morale fondée sur le concept d'égalitarisme des droits à l'existence. Véritable révolution aux yeux des hommes, habitués depuis toujours à se considérer comme faisant partie de la seule espèce « légitime » de la planète, cette charte s'appuie sur les fondements de la biologie moderne pour proclamer que l'animal possède des droits et que, partant, l'homme ne peut, sauf en violant ces droits, exploiter, maltraiter, voire exterminer une espèce animale.

Il ne fait pas de doute que, par son importance et sa justesse, par l'impact qu'il est susceptible d'avoir auprès des jeunes, **ce texte doit être largement introduit, commenté, discuté dans les classes de tous niveaux.** La Ligue française des droits de l'animal a adressé récemment à tous les chefs d'établissement, avec l'appui des rectorats et par l'inter-

médiaire des CRDP, le texte de cette charte qui comprend 14 articles, ainsi qu'une version simplifiée, en français et en anglais, intitulée **Déclaration des petits amis des animaux**. Elle est destinée aux enfants les plus jeunes. Nous en reproduisons ci-contre le texte. Il convient en effet d'amener les enfants, dès la section des grands de maternelle ou le cours préparatoire, à comprendre que toutes les formes de vie ont droit à l'existence et au respect.

Il s'agit là d'une éducation civique de la nature qui, par son ampleur et son suivi, est seule capable de modifier progressivement les opinions et les comportements. Elle implique, de la part des enseignants, une adhésion librement consentie aux

thèses qui y sont formulées. Cette réflexion préalable est indispensable, faute de quoi l'action qui doit être menée s'enliserait dans l'ornière des routines pédagogiques, perdrait sa force de conviction en perdant tout accent de vérité.

Si l'homme d'aujourd'hui ne se réconciliait pas avec la vie animale, jusque-là tellement asservie et décimée, l'homme de demain, c'est-à-dire l'ensemble des élèves de nos classes actuelles, n'aurait plus que deux compagnons terrestres, bêtes honteuses, torturantes et stériles : j'ai nommé le chagrin et le remords.

Pierre Ferran

(1) World Wild Life Found, dont le siège européen est à Zurich.

(2) B.P. 67, 94202 Ivry-sur-Seine.

documentation

les secourir

Hans Ruesch

Ces bêtes qu'on torture inutilement

Editions Pierre-Marcel Favre, 340 p., illustrations

Un énorme dossier contre la vivisection qu'il faut lire avec soin, tant la documentation amassée est abondante, irréfutable et accablante ! Elle sert de base à l'auteur pour démontrer ce que, personnellement, je pense depuis longtemps. A savoir

que la recherche médicale actuelle, lorsqu'elle se fonde sur la vivisection, n'est qu'une vaste tromperie doublée d'une entreprise inhumaine et horrible.

Une tromperie, parce qu'aucune découverte importante ne doit rien à ces procédés écœurants. Parce que, au contraire, l'utilisation des animaux, physiologiquement très différents de l'homme, ne peut que fausser les tests. La tragédie de la

Thalidomide le prouve : la petite fille au fin visage, mais aux prothèses remplaçant ses bras et ses jambes, en témoigne !

Une entreprise inhumaine et horrible, parce que des animaux en très grand nombre soumis sans anesthésie à des expériences insoutenables, sont victimes d'une pseudo-recherche qui n'a d'autre raison, Hans Ruesch le prouve, que le carriérisme de certains soi-disant « chercheurs », l'appât du gain d'une industrie pharmaceutique toute puissante, l'absence totale de scrupules et la déshumanisation croissante des vivisectionnistes qui n'ont d'égal que l'inanité de ces tortures stériles.

Tant qu'il y aura des êtres capables de se conduire de la sorte avec les animaux et des sociétés qui fermeront les yeux sur ces lentes agonies, on est en droit de clamer que les bourreaux sont toujours parmi nous, comme le fait Hans Ruesch. Sont complices d'infâmie tous ceux qui n'osent aborder la question et se font les complices de ce permanent scandale.

L'importance de cet ouvrage mérite qu'il soit lu et commenté. Je signale qu'on peut se le procurer en adressant la somme de 79 F (port compris) à la Ligue française contre la vivisection (4, quai de La-Fontaine, 30000 Nîmes).

les connaître

Paul Géroutet

Les passereaux

Delachaux & Niestlé, coll. « Les beautés de la nature », 3^e édition, 3 vol. reliés et illustrés (240, 320 et 292 pages)

Les progrès de l'ornithologie ont amené Paul Géroutet à reprendre entièrement sa vaste et minutieuse étude des passereaux, dont nous connaissions et avons apprécié l'édition précédente, aujourd'hui épuisée. Le renouvellement apporté à ces volumes, la masse de lecteurs qui ne connaissaient pas encore ces

S. O. S. carnivores

Pour aider à la sauvegarde des carnivores sauvages d'Europe (loups et lynx) menacés par de multiples dangers — chasse, piégeage, poisons, gazage, modification des milieux naturels, pollutions de toute nature ... —, l'ARAP a entrepris une campagne de réhabilitation de ces animaux.

Dans le cadre de cette campagne, deux très beaux posters couleur (format 60 x 80 cm), l'un représentant une meute de loups, l'autre un lynx, viennent d'être édités.

Les lecteurs désireux d'apporter leur soutien à l'ARAP peuvent commander ces posters (50 F franco les deux, sous tube carton) en envoyant un chèque bancaire ou postal (CCP 1886043 C Paris) à l'adresse de cette Association : 50, rue Molitor, 75016 Paris.

ouvrages, susceptibles aussi bien de répondre aux questions les plus particulières que de satisfaire une curiosité générale légitime, nous invitent à signaler cette réédition.

L'auteur dresse ici un tableau extrêmement complet des **Passériformes**, ordre dont on sait qu'il occupe une place prépondérante puisqu'il renferme une bonne moitié de tous les oiseaux vivant sur notre globe. De plus, il souligne que l'évolution du monde est profitable aux espèces les plus petites, et que, donc, « l'avenir est aux passereaux ».

C'est par familles qu'il les présente. Dans le tome 1, il traite tout d'abord de groupes « hors cadre » mais apparentés aux passereaux, tels que coucous, martinets, pics, etc. Ensuite, il aborde les familles des alouettes, hirondelles et corbeaux, avec une mention spéciale pour un très beau passereau, représenté chez nous par une seule espèce : le loriote d'Espagne. Le tome II recense les familles allant des mésanges aux fauvettes. Le tome III va des pouillots aux moineaux, s'achevant sur un index des espèces recensées dans les trois volumes.

Ainsi, Paul Géroutet accomplit-il encore une fois un vieux rêve déjà réalisé : transmettre cet amour insaisissable qu'il éprouve envers les oiseaux en même temps qu'un peu de la rigueur scientifique dont il a toujours fait preuve dans ses travaux. C'est-à-dire que cet ouvrage reste fidèle à un double but : pour l'auteur, l'important c'est d'informer avec précision, d'être complet et clair, mais il s'agit aussi pour lui d'amener à découvrir et reconnaître les espèces qu'il décrit, à les identifier du regard et de l'oreille. On verra que ces trois livres répondent avec excellence à toutes ces intentions.

Marie Pérennou, Claude Nuridsany, Jacques Véry

L'insecte

Editions Lied et La Noria, 128 p., illustrations

Voici le dernier album paru d'une série qui allie la qualité de l'information à l'originalité de la présentation. La démarche générale de la collection « L'univers à deux voies » consiste à faire se rencontrer des

scientifiques et des enfants pour partager leur vision du monde, à partir d'un même thème. Cette confrontation a déjà eu lieu avec l'album **Le Soleil** et il se renouvellera avec **La ville** et **L'oiseau**.

Le présent recueil nous propose le résultat d'une telle collaboration, aussi riche qu'imprévue. Des poèmes et des dessins d'enfants se trouvent

mêlés à des documents scientifiques, textes et macrophotographies. Il y a là deux approches différentes, mais non incompatibles de l'univers : rigueur d'un côté, onirisme de l'autre. Au lieu de s'opposer, elles se complètent. Ces deux voies existent en tout être. Objectivité et subjectivité ne cessent de dialoguer en chacun de nous.

connaissance du

Jean-Jacques Roubine

Théâtre et mise en scène, 1880-1980

PUF, coll. « Littératures modernes », 256 pages

L'auteur, maître-assistant à l'université de Paris-VII, a choisi, pour évoquer le dernier siècle de l'histoire du théâtre, un plan thématique, traitant ainsi successivement, par exemple, du problème du texte, de l'espace théâtral, du décor, de la musique, du jeu des comédiens... Cela permet d'intéressantes confrontations entre les théories et les réalisations dans les domaines abordés, mais présente l'inconvénient de recourir à des renvois (ils sont nombreux) pour avoir une idée plus globale de l'apport des grands novateurs de cette période : Antoine, Stanislavsky, Craig, Appia, Artaud, Brecht, Grotowski... L'évolution générale même de la mise en scène n'en est pas toujours ainsi très apparente.

Mais l'ouvrage est dense et solide dans l'ensemble. Il est aussi, en général, bien informé, encore que, par exemple, en affirmant qu'avant 1947 aucun rejet de l'architecture italienne ne s'est réalisé, en France, dans l'invention d'un autre lieu et d'une autre représentation, l'auteur ignore les spectacles donnés dans les années 1900 au Théâtre d'Orange, aux arènes de Béziers et de Nîmes, ou en plein air, à Bussang, par Mau-

rice Pottecher, plus tard par Gémier au Cirque d'Hiver, ou encore au temps du Front populaire aux Arènes de Lutèce ou au Vél'd'Hiv.

Il est aussi dommage qu'un pareil travail n'ait pas pu être présenté avec une abondante illustration et qu'ainsi livré au texte seul, il apparaisse parfois comme insuffisamment suggestif ou explicite. Néanmoins il a le mérite de bien poser le problème de la définition de la mise en scène, de son apport considérable dans l'évolution de la création théâtrale depuis un siècle, et, par là-même peut-être, de son utilité et de son avenir. Il ne sera donc ainsi pas inutile à ceux qui cherchent une claire synthèse du sujet et des éclairages précis sur les détails d'une réalité très complexe.

Patrice Pavis

Dictionnaire du théâtre

Editions sociales, 482 pages

Comme l'indique son sous-titre, « Termes et concepts de l'analyse théâtrale », ce **Dictionnaire du théâtre** est résolument abstrait et théorique. Il est, aussi, très savant. Parmi les quelque cinq cents termes retenus comme entrées, certains sont d'un usage peu courant : actant, anagnorixis, deixis, diagèse, gestus, hamartia, opsis, proxémique... et les articles eux-mêmes ne sont pas tou-

Soulignons également que ces albums sont les fondements d'une autre conception de l'enseignement : dans cette perspective, la vie à l'école est considérée comme une façon pour l'enfant de « s'y construire » dans toute la plénitude de la raison et toute la richesse de son imaginaire.

Pierre Ferran

théâtre

jours d'une lecture facile malgré une typographie claire et de pédagogiques subdivisions.

Mais l'auteur a voulu serrer au plus près les définitions, recenser soigneusement les acceptions diverses que des écrivains différents ont pu donner d'un même mot, éclaircir ainsi toutes les nuances et éviter les confusions. Il a voulu aussi, auprès du vocabulaire théâtral traditionnel et classique, faire une large place aux travaux et aux recherches les plus proches de nous et aux nouveaux concepts qui ont ainsi été élaborés. C'est le principal mérite de ce travail d'être et de nous mettre en prise directe avec les analyses des dramaturges, des critiques et des sémiologues contemporains.

De nombreux renvois d'un article à l'autre, comme il convient dans toute bonne encyclopédie, nous permettent par ailleurs une lecture horizontale, de même qu'à défaut d'entrées constituées de noms propres, ces renvois et d'abondantes citations nous aident à reconstituer, sans trop de peine, la pensée de tel ou tel théoricien.

Des références nombreuses et une solide bibliographie complètent cet ensemble qui, manipulé avec méthode et attention, rendra de bons services aux spécialistes et même aux simples amis du théâtre.

Pierre-Bernard Marquet

cumul de pension et de rémunération

La réponse à la question sur le cumul de pension et de rémunération publiée dans votre numéro 435 du 13 novembre 1980, page 20, ne comporte-t-elle pas une erreur ? Dans le dernier paragraphe : limite d'âge cinquante-cinq/soixante ans au plus ?

Il faut, en effet, rectifier les chiffres entre parenthèses, à la suite du relèvement des limites d'âge : elles sont fixées à soixante ans pour les fonctionnaires de la catégorie B (anciens emplois dit « actifs ») et à soixante-cinq ans pour les fonctionnaires de catégorie A (anciens emplois dits « sédentaires »).

Le cumul d'une pension et d'une rémunération servie par une collectivité publique n'est possible que si le fonctionnaire de catégorie B a au moins soixante ans et soixante-cinq ans s'il appartenait à la catégorie A.

Il n'y a pas de limitation, bien entendu, s'il y a cumul d'une pension et d'une rémunération privée. Merci à notre correspondant pour cette précision.

agents de service

Est-il possible à l'administration d'un établissement secondaire d'exiger d'un agent chef, chef magasinier, ouvrier professionnel ou tout autre agent de service, la conduite d'un véhicule automobile administratif pour les besoins du service ?

Dans sa réponse à une question écrite (J.O. **Débats A.N.** du 29 décembre 1980), le ministre de l'Éducation précise que « les agents de service ont vocation à conduire les véhicules automobiles administratifs. Exceptionnellement, en cas d'absence du conducteur attitré, il peut être fait appel à un autre agent de service auquel sera délivré un ordre de ser-

vice à l'occasion de chaque déplacement. Toutefois, la conduite du véhicule ne pouvant être imposée à cet agent, l'autorisation n'est recevable qu'avec l'acceptation de ce dernier ».

maîtres-assistants

On parle de « déblocage des carrières » au ministère des Universités. Peut-on connaître le nombre de postes de maîtres-assistants qui ont été offerts aux assistants des disciplines littéraires et de sciences humaines au cours des dernières années et notamment pour l'année 1980 ?

Le ministère des Universités a déclaré récemment que « 1 760 possibilités d'accès au corps des maîtres-assistants auront été offertes aux assistants des disciplines littéraires et de sciences humaines depuis 1975 ». Pour l'année 1980, 880 emplois de maîtres-assistants ont été mis au concours et publiés au **B.O.** à la date du 5 juin 1980, dans ces mêmes disciplines.

réglementation des examens

Dans quelles conditions et après quelles formalités est-il possible de prendre connaissance des compositions d'un examen, baccalauréat de technicien par exemple ?

Lors de chaque session d'examen, l'étude des réclamations formulées à l'issue des épreuves incombe aux services du rectorat. Lors du dépôt d'une réclamation par un candidat, il peut être demandé communication des copies par les intervenants. La pratique suivie par les services d'examens est de ne pas montrer aux candidats leurs copies une fois corrigées. Seuls les membres des jurys d'examen peuvent apprécier avec sûreté les compositions qui leur sont soumises. En revanche, comme l'a prévu la réglementation du baccalauréat de techni-

rien, les candidats peuvent adresser aux services des examens une demande pour connaître les causes de leur échec. Si le correcteur a accompagné la note chiffrée d'une appréciation, celle-ci peut être portée à

la connaissance du demandeur. En aucun cas, les services d'examen ne peuvent se dessaisir des compositions d'un candidat, ni à sa demande, ni à celle d'un tiers.

René Guy

au J. O.

dossier scolaire

M. Alain Richard attire l'attention de M. le ministre de l'Education sur les conditions dans lesquelles certains établissements scolaires procèdent à la mise en fiche des élèves et de leurs parents. En effet, la connaissance par l'administration de ces établissements du numéro de compte bancaire, des noms et adresses des employeurs ou de la religion des parents ne semblant pas indispensable à la mission d'enseignement qui est la leur, il lui demande s'il ne lui paraît pas conforme aux principes de protection des libertés individuelles de laisser à chaque parent la liberté de fournir ou non de tels renseignements.

Réponse. La loi du 6 janvier 1978 dispose en son article 27 : « Les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives doivent être informées : du caractère facultatif ou obligatoire des réponses ; de conséquences à leur égard d'un défaut de réponse ; des personnes physiques ou morales destinataires des informations ; de l'existence d'un droit d'accès et de rectification. Lorsque de telles informations sont recueillies par voie de questionnaire ceux-ci doivent porter mention de ces prescriptions ». J'ai demandé à un groupe de travail composé de chefs d'établissements du second degré de proposer un nouveau modèle d'imprimé et de notice explicative conforme à la loi. Le caractère obligatoire ou facultatif de certaines rubriques sera mis en valeur, et la notice explicative indiquera la destination des informations demandées. Les informations demandées sont généralement nécessaires

à la gestion des établissements, mais ne concernent pas toujours tous les parents. Par exemple, le numéro de compte bancaire ou postal peut servir au paiement des bourses du second degré ou des primes d'équipement des élèves de l'enseignement professionnel. Seuls certains parents sont concernés. L'adresse et le numéro de téléphone de l'employeur sont parfois le seul moyen de prévenir les parents en cas d'accident. Les parents sauront que la réponse n'est pas obligatoire. En outre, les conseils des établissements peuvent interroger les chefs d'établissements sur les formulaires remis aux familles, recevoir les éclaircissements nécessaires et, éventuellement, proposer des modifications. Une meilleure information des parents, la concertation dans les conseils d'établissements, et parfois, la suppression de certaines questions devraient effacer toute crainte quant à la mise en fiche des élèves.

(J.O. Débats A.N. du 3 novembre 1980.)

centres de documentation

M. Jean-Pierre Defontaine appelle l'attention de M. le ministre de l'Education sur la situation des documentalistes des établissements du second degré. En effet, depuis 1960, un projet de statut a été mis à l'étude qui a subi un certain nombre de vicissitudes qui ont retardé sa mise au point. Or un projet de décret à l'étude dans ses services va, semble-t-il une nouvelle fois, à l'encontre de la spécificité de ce statut, puisqu'il autoriserait l'affectation au centre de documentation et d'information tout professeur

qui n'aurait pas un service complet d'enseignement. De telles dispositions soulèvent un mécontentement légitime chez tous les enseignants concernés. Il lui demande, en conséquence, s'il n'entend pas dans les plus brefs délais provoquer la réunion d'un groupe de travail ministériel permettant, avec l'accord des représentants des personnels, d'aboutir, enfin, au statut promis.

Réponse. Le développement systématique des centres de documentation et d'information (CDI) constitue l'un des objectifs prioritaires du ministre de l'Education en vue d'une promotion de la qualité de l'enseignement et une telle ambition exige évidemment une réflexion nouvelle sur les qualifications des personnels chargés de l'animation des centres en vue d'un renforcement de la liaison essentielle entre l'enseignement, la documentation et l'information. Dans cette perspective, il a été décidé de permettre l'exercice à temps plein ou partiel, de la fonction de documentaliste par des professeurs agrégés ou certifiés, des adjoints d'enseignement, des professeurs d'enseignement général de collège et des professeurs de CET. Ces personnels ne peuvent se voir confier de telles fonctions — après avoir été affectés dans un établissement — qu'avec leur accord. La prise de ces fonctions par des professeurs ne peut porter préjudice à la qualité du service de documentation auquel ils apporteront le bénéfice de leur quali-

on majore

■ **LE TAUX de la subvention repas** (3,10 F au lieu de 2,75 F) pour les repas servis dans les cantines et restaurants sociaux (circulaire du 11 février 1981 - B.O. n° 10).

on modifie

■ **DIFFERENTS TEXTES** relatifs aux études de licence et de maîtrise : philosophie ; logique ; psychologie ; sociologie ;

fication pédagogique. La diversité d'origine et de formation des personnels appelés à exercer dans les centres de documentation et d'information découle de l'évolution des techniques pédagogiques et répond aux nécessités de la réforme du système éducatif. Cette orientation, sur laquelle il n'est pas envisagé de revenir, exclut la mise en œuvre d'un statut spécifique des personnels de documentation qui avait été la solution précédemment retenue et rend inutile, dans le sens qu'il envisage, la concertation préconisée par l'honorable parlementaire. Cependant, le ministre de l'Éducation ne méconnaît aucunement les services de très grande qualité que rendent les adjoints d'enseignement chargés des fonctions de documentation qui prennent une part déterminante dans l'œuvre éducative. Ainsi l'indemnité spécifique que perçoivent, depuis 1972, ces personnels, devrait, en 1981, faire l'objet d'une substantielle revalorisation. Par ailleurs ceux-ci bénéficient, au même titre que leurs collègues exerçant d'autres fonctions, de possibilités de promotion dans le corps des professeurs certifiés. En tout état de cause, il n'est pas envisagé de substituer des professeurs aux adjoints d'enseignement documentalistes-bibliothécaires dont les effectifs budgétaires ont augmenté en 1980 de 240 postes par rapport à ceux figurant au budget initial de 1979.

(J.O. Débats A.N. du 3 novembre 1980.)

B. O.

ethnologie ; sciences de l'éducation ; langues vivantes étrangères ; langues vivantes étrangères appliquées (arrêtés des 20 et 27 janvier 1981 — B.O. n° 11).

on organise

■ **DES JOURNÉES D'ETUDE** et d'information destinées aux **assistantes sociales** nouvellement nommées dans un emploi de l'éducation spéciale (note de service du 3 mars 1981 — B.O. n° 11).

■ **DES JOURNÉES D'ETUDE** à l'intention

des instituteurs chargés de classes dans les **IMP, IMPro, IME** (note de service du 3 mars 1981 — B.O. n° 11).

■ **DES JOURNÉES D'ETUDE** et d'information destinées aux **secrétaires des commissions départementales de l'éducation spéciale** (note de service du 3 mars 1981 — B.O. n° 11).

on précise

■ **LE SYSTEME** de rétribution-vacations pour l'intervention des **inspecteurs départementaux de l'Éducation nationale** dans la formation initiale des instituteurs (décret du 13 février 1981 — B.O. n° 11).

■ **LES DISPOSITIONS** applicables en ce qui concerne les frais de déplacement et les modalités de rémunération des personnels appelés à intervenir dans la **formation initiale des instituteurs** (note de service du 6 mars 1981 — B.O. n° 11).

■ **LES REGLES** à suivre en ce qui concerne les **visites de ménageries ambu-**

lantes organisées pour les élèves des établissements scolaires (note de service du 10 mars 1981 — B.O. n° 11).

■ **LES EPREUVES** théoriques du certificat d'aptitude au **professorat de l'enseignement technique** (arrêté du 25 février 1981 — B.O. n° 11).

on publie

■ **L'ORGANISATION ET LE CALENDRIER** des opérations afférentes à la préparation des **recherches et expérimentations pédagogiques** de l'année scolaire 1981-1982 : recherches « spontanées », recherches sur programme national (note de service du 6 mars 1981 — B.O. n° 11).

■ **LA REPARTITION**, par discipline et par spécialité, des places mises aux concours organisés en 1981 pour le recrutement de **professeurs techniques chefs de travaux et de professeurs de collège d'enseignement technique** (arrêté du 19 février 1981 — B.O. n° 11).

agenda

stages

■ **La marionnette.** Sur ce thème, la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs organise, **du 30 mars au 5 avril**, un stage pour lequel il reste encore quelques places. Une initiation à la fabrication des marionnettes — de divers styles — et à leur manipulation est proposée, ainsi que l'occasion de créer collectivement un spectacle de marionnettes. Frais de participation : moins de 200 F, comprenant l'animation et l'hébergement au CREP de Châtenay-Malabry. Renseignements et inscriptions : Service Jeunesse, Education populaire : 584-12-05, poste 532.

■ **Vidéo à la carte** organisée par le Centre audiovisuel Media Jeunesse Méditerranée **du 4 au 11 avril**. Quatre stages sont proposés :

- **Initiation** : connaissance théorique et pratique au bon fonctionnement du matériel portable et du montage vidéo (noir et blanc) ;
- **Réalisation** : acquisition d'une maîtrise du montage vidéo noir et blanc avec diffusion sur un public et réflexion sur des documents déjà réalisés ;
- **Couleur** : pratique du matériel portable

couleur 3/4 de pouce et de montage électronique U'Matic ;

• **Maintenance** : informations théoriques et techniques nécessaires à l'entretien et à certains dépannages de matériel vidéo et son.

Ces stages se dérouleront au CREPS de Bouldouris Saint-Raphaël (Var). Frais de participation : de 700 F à 990 F suivant le stage. Des stages similaires auront lieu du 13 au 20 juin, du 5 au 12 septembre et du 31 octobre au 7 novembre. Pour tous renseignements et inscriptions : Centre audiovisuel Media Jeunesse Méditerranée, Esplanade des Victoires, 06300 Nice. Tél. : [93] 85-81-74.

■ **Des stages de formation**, s'adressant aux animateurs socio-culturels et aux formateurs, sont organisés par l'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi. **Au programme du mois d'avril** :

- les 4 et 5, peinture et imagination ;
- du 6 au 11, sérigraphie-photosérigraphie, moyen d'information et de communication ;
- du 6 au 11, le corps et son espace dans la peinture ;
- du 6 au 11, informatique ;
- du 13 au 18, le langage théâtral ;
- du 13 au 18, peinture et imagination, pratique de la peinture ;

- du 22 au 27, cycle son et animation ;
- du 23 au 28, loisirs des enfants d'âge scolaire ;
- du 24 au 26, regroupement d'observateurs d'étoiles variables.

Pour tous renseignements complémentaires : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-84-18.

■ **Expression théâtrale.** Stage intensif d'une semaine, organisé par le Théâtre de la Gronde du 6 au 11 avril près de Gordes, dans le Vaucluse (hébergement et repas sur place) : bases techniques du jeu d'acteur ; expérimentation d'une démarche complète de création théâtrale (troupe + participants) jusqu'à la représentation publique du résultat. Ce stage s'adresse à toute personne (débutante ou non) intéressée par l'application, dans sa propre activité artistique ou sociale, des possibilités de l'outil théâtral comme moyen d'expression des individus et groupe non professionnels. Pour tous renseignements : Théâtre de la Gronde, 36, avenue Henri-Barbusse, 94200 Ivry. Tél. : 671-13-19.

■ **Trois stages organisés par la Maison des Volcans :**

• **Géologie et volcanisme du Cantal, du 7 au 11 avril.** Ce stage de perfectionnement suppose des connaissances antérieures en géologie. Il a pour objectif de reprendre et compléter ces connaissances en insistant sur les relations entre les différentes formations géologiques par des méthodes actives.

• **Techniques et découverte du milieu naturel, du 13 au 18 avril.** Ce stage a pour but d'apprendre à connaître un certain nombre de techniques d'étude du milieu naturel. Les méthodes employées sont des méthodes actives basées sur l'observation et sur l'expérimentation sur le terrain, complétées par des exposés théoriques.

• **Initiation à la botanique, du 6 au 8 juin.** Les participants apprendront à reconnaître les plantes, apprendront ce que sont les modes de vie, de reproduction, d'adaptation ou de spécialisation des plantes ainsi que la notion d'étage et de série de végétation.

L'âge minimum pour chacun de ces stages est de 18 ans. Pour tout autre renseignement : Maison des Volcans, Château Saint-Etienne, 15000 Aurillac. Tél. : [71] 48-49-09.

■ **Stages de formation d'animateurs** organisés pendant les congés scolaires de Pâques par la Ligue française de l'enseignement — délégation Rhône-Alpes — et la Fédération des œuvres laïques :

• **Quatre stages d'artisanat** aux Plans d'Hotonnes (Ain) : émaux, céramique, peinture sur soie, tissage, du 6 au

11 avril ;

• **Natation**, du 6 au 11 avril à Chambéry : perfectionnement et pédagogie de la natation appliquée aux centres de vacances ; éventuellement brevet de surveillance de baignade. Pour ces stages la participation aux frais est de 750 F.

• **Equitation** (formation d'animateurs en centres de vacances et de loisirs), du 5 au 11 avril à Chambéry ; frais : 1 250 F.

• **Gestion, législation, hygiène, diététique des restaurants d'enfants et centres de vacances**, du 13 au 19 avril à Chaix (Ain) ; frais : 750 F.

• **Perfectionnements de directeurs de centres de vacances**, du 13 au 18 avril à Beauchastél (Ardèche) — préparation au BAFD ; frais : 750 F.

• **Formation d'animateurs de centres de vacances**, du 4 au 12 avril à Chaix (Ain) — session théorique ; frais : 1 025 F.

Pour tous renseignements : Fédération des œuvres laïques de chaque département ou Ligue de l'enseignement - Rhône-Alpes, 24 bis, rue de la Paix, 74000 Annecy. Tél. : [50] 45-06-95, de 14 à 18 heures.

cinéma

■ **« Six heures pour les ciné-clubs »**

est une manifestation organisée par les diverses fédérations habilitées à diffuser la culture par le film le 30 mars à la Cinémathèque française (2, avenue Albert-de-Mun, Paris 16^e). A 15 heures, projection de *La terre tremble* de Visconti ; à 19 heures, conférence de presse ; à 20 h 45, projection d'un court métrage de Jean Eustache et d'un film inédit. Les fédérations entendent ainsi attirer l'attention sur les problèmes, financiers et autres, qu'elles doivent résoudre et sur les difficultés rencontrées pour développer leur action.

■ **Du 1^{er} au 8 avril** aura lieu à Perpignan, au Palais des Congrès, le **Festival international de critique historique du film**, organisé avec la collaboration de la Cinémathèque de Toulouse. Cette année, ce festival a pour thème **Les aventures maritimes**. Cinquante films seront projetés, pris dans toutes les époques, tous les genres, tous les pays : du **Monde du silence** à **La croisière du Navigator**, de **L'île au trésor** à **Terreur sur le Britannic**. L'ambition des organisateurs est de concilier « l'histoire du cinéma et l'histoire du thème » : leur programme est riche, varié et singulièrement attrayant.

■ **Le III^e Festival international de films ethnographiques et sociologiques « Cinéma du réel »** aura lieu au Centre Georges-Pompidou du 4 au 12 avril. Il comprendra deux sections : sélection internationale et sélection française. Un hommage sera rendu au cinéaste japonais

Nagisa Oshima, qui sera membre du jury et deux rétrospectives seront consacrées aux œuvres de James Blue et de Jean Rouch. Renseignements : Centre Georges-Pompidou, 75004 Paris. Tél. : 277-12-33, postes 44-13 et 45-16.

exposition

■ **L'enfant et l'espace.** Cette exposition, présentée par les Francs et Franches-Camarades, se tiendra au 10-14, rue Tolain, Paris 20^e, jusqu'au 10 avril. Elle sera ouverte au public tous les mercredis et les vendredis de 9 h 30 à 18 heures.

loisirs

■ **Voyages d'initiation à la nature.** Nous avons déjà signalé certains de ces voyages organisés par la Société nationale de protection de la nature dans des régions possédant des richesses naturelles exceptionnelles. Les prochains auront lieu

• **du 13 au 18 avril, dans les criques rocheuses aux environs de Marseille :** flore et faune méditerranéennes, migrants de printemps. Frais de participation : 590 F (rendez-vous sur place, hébergement en auberge de jeunesse, encadrement) ;

• **du 29 avril au 4 mai, la Camargue :** explosion de vie au printemps dans les marais, les salins et les étangs ; visite des Alpilles et de la Crau. Frais de participation : 710 F (transport en car-couchettes, hébergement et encadrement). Les adhérents de l'Association déduisent 50 F de ces prix. Pour renseignements complémentaires et bulletins d'inscription : SNPN, 57, rue Cuvier, 75005 Paris. Tél. : 707-31-95.

notez aussi

■ **Des conseils pratiques pour stages et séjours à l'étranger.** Rassembler le maximum d'informations et comparer les propositions de plusieurs organismes, notamment sur le plan de l'hébergement, des cours et des tarifs, est indispensable pour déterminer le type de séjour que l'on veut faire (hôte payant, échange, groupe, au pair, en chantier de travail, etc.). De nombreux renseignements de cet ordre sont contenus dans un des chapitres du **Guide pratique** que vient de publier le Centre d'information sur les chambres de commerce étrangères en France. On peut se procurer gratuitement ce **Guide** auprès du CICCEF, 147, rue Jules-Guesde, 92309 Levallois (joindre 3 timbres à 1,40 F pour les frais d'expédition). Pour tous renseignements : 737-50-32.

A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE préparez votre avenir

Dans les carrières de l'Électronique
et de l'Informatique

Admission de la 6^e à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6^e, la 5^e ou la 4^e, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, où tout en continuant d'acquérir dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences-physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix - électronique ou informatique - dispensés dans notre Etablissement.

L'E.C.E. qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes industrielles et a formé à ce jour plus de 100.000 élèves est la **PREMIÈRE DE FRANCE**

ÉLECTRONIQUE : Enseignement à tous niveaux : CAP - BEP - BAC F2 - BTSE Préparation à la carrière d'ingénieur.

INFORMATIQUE : Préparation au BAC H

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les études à la fois pratiques et théoriques. Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés en électronique et en informatique.

BOURSES D'ÉTAT

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Etablissement privé d'enseignement
technique et technique supérieur.

Reconnu par l'Etat - arrêté du 12 Mai 1964
12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

**B
O
N**

à découper ou à recopier

Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, le guide des Carrières N° 812 ED Envoi effectué *gratuitement* à destination de la France Métropolitaine et d'Outre-Mer ou contre un mandat international de FF 15 pour frais d'envoi à l'Étranger. (envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom

Adresse

(Ecrire en caractères d'imprimerie)

GOURMANDS!

Venez au Club Olympique



Nager dans les eaux limpides du golfe de Calvi creuse l'appétit... Vous n'en apprécierez que mieux la table de plus de 40 hors-d'œuvre et les spécialités du chef.

2 semaines voyage avion, tout compris bungalows le long de la plage, animation à partir de 2 390 F départ PARIS
1 990 F départ MARSEILLE.

Demande de documentation complète

CLUB OLYMPIQUE

3, rue de l'Echelle 75001 PARIS
Tél. 260.31.62

M. Adresse Code Postal

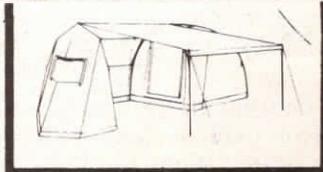
SEDIP - Licence Etat 435

E 243

L'INÉGALABLE TENTE PNEUMATIQUE "IGLOO" MONTAGE COMPLET 3 MINUTES ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS PRATIQUE IDÉALE POUR ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Éts BECKER - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

Tant de titres !
Tant de sollicitations
pour l'amateur
de bandes dessinées !
Si tel est votre cas,
cet article
vous guidera peut-être
dans ce choix difficile
parmi de nombreuses
nouveauautés...



LE concombre masqué est de retour ! La cucurbitacée sapiens de Mandryka affronte aujourd'hui cette question primordiale : *Comment devenir maître du monde ?* (Dargaud, 46 p., couleur). Quand les hommes les plus puissants de la planète « craquent », c'est alors qu'on s'aperçoit qu'ils ont des têtes de concombre : à méditer ! Un autre titre, *La vie quotidienne du Concombre masqué* (Dargaud, 48 p., couleur) vient encore s'ajouter aux plus belles pages de ses aventures : Tarzan, Saint-Exupéry, les Sbouirifous hâtifs et bien d'autres personnages y participent...

L'humour de Philippe Manœuvre et le prodigieux dessin de Serge Clerc se sont à nouveau alliés. Cela donne *Captain Futur*, héros par fatalité d'une hilarante aventure (Les Humanoïdes associés, 64 p., noir et blanc). Chez le même éditeur, Chantal Montellier se livre à une noire parodie de certaines « bavures » policières avec *Andy Gang* et *le tueur de la Marne* (52 p., noir et blanc).

Continuons à pourchasser les héros. Celui de Cabu, on le sait, c'est le Grand Duduche. Dont voici les dernières aventures dans l'album *Le Grand Duduche en vacances* (Dargaud, 80 p., noir et blanc).

Celui de Michel Duveaux fut un « héros » bien réel qui s'appelait Pierre Loutrel et défraya la chronique entre 45 et 49 : minutieusement, avec le souci du moindre détail, Duveaux met ainsi en scène *Pierrot le Fou* (Jacques Glénat, 64 p., noir et blanc) ; dans cet album, il a eu l'idée de reproduire des « une » de journaux de l'époque. Par ailleurs, il poursuit, dans la revue *Circus*, son œuvre de « création-reconstitution », avec une série intitulée : « Nouvelles chroniques provinciales », au long de laquelle il fait surgir un passé proche, imaginant son scénario, mais reproduisant fidèlement toute la trame d'une société disparue. Duveaux, l'ethnologue de la B.D.

A l'opposé de cette démarche, voici quelques albums de pure invention flamboyante. Citons tout d'abord une réalisation futuriste qui témoigne de la vitalité de la B.D. belge. Il s'agit de *Carapaces*, de Luc et François Schuiten (Les Humanoïdes associés, 64 p., couleur). On se laisse engloutir avec délices dans ce monde onirique. On est ébloui par la pureté des lignes et l'harmonie des tons... De temps à autre, on se demande s'il n'y a pas, ici et là, de grandes floraisons métaphoriques à déchiffrer : le couple humain émer-

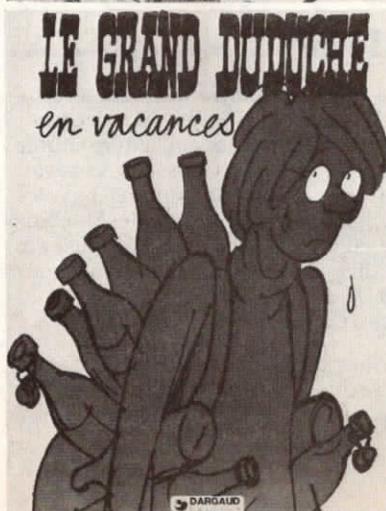
geant des carapaces métalliques pour y être à nouveau définitivement anéanti... Le pédaleur de nuages... Le tailleur de brume... Cette bande nous écartèle entre l'urgence de comprendre et le plaisir de rêver... De l'Américain Corben, mentionnons *Rolf*, album sous-titré « Et la bête devint homme » (Les Humanoïdes associés, 64 p., couleur). Le Suisse Daniel Ceppi nous donne, après *Le Guèpier* et *A l'est de Karakulak*, la suite attendue : *Le repère de Kolstov*. Ici Alice quitte Stéphane mais le récit ne s'achèvera pas pour autant : les trilogies orientales ont au minimum quatre volets ! Toujours excellent.

Autheman joue sur la sobriété presque caricaturale du trait et sur les rebondissements d'une histoire mettant en scène son Capitaine Condor, autre héros, dans une île de l'océan Indien. Tout cela dans *Escale à Nacaro* (Editions du Square, 64 p., noir et blanc). Aux mêmes éditions, Gibrat et Berroyer nous donnent *Dossier Goudard* (56 p., noir et blanc), axé sur des problèmes d'adolescence : premier amour, premier départ ; le trait, quoiqu'aux antipodes de celui de Daniel Ceppi, est d'une remarquable précision.

On objectera, peut-être, que cer-

une moisson généreuse

tains des albums cités ici ont déjà été publiés en épisodes dans des revues. C'est vrai, mais je ne vois pas pourquoi on n'aimerait pas relire, groupées, des planches attendues mois après mois. Ce qui est le cas pour *Norbert Beaucostar, l'Inspecteur Missaire et le Commissaire Pecteur*, qui mériteraient bien une publication en album. Certains personnages créés par la bande ont en effet tant de personnalité qu'ils finissent par vivre longtemps. Je crois que le couple Docteur Jeannot Ohelenschälger et Patouchka est de ceux-là ; Hugot a rassemblé ses premières bandes dans *Le Docteur est malpoli* (Editions du Square, 64 p., noir et blanc). Outre chez votre libraire, vous devriez trouver cet album dans toutes les bonnes salles d'attente... Après *Le Goulag*, que j'ai manqué en album, Dimitri fait paraître *Loubianka* (Editions du Square, 80 p., couleur). J'adore ces images sibériennes où déambule le Kamradkrampou, l'énorme sergente Podpodkovnik, où apparaît l'adorable Loubianka qui réchauffera le cœur de notre héros. J'adore ce doux langage soviétique : « Miserlacorde ! s'écrie la blonde Loubianka. Moi l'est rouge avec la honte ! » Album linguistique, tragico-comique et cent pour



cent C.C.C.P. !

Quittons la Russie et faisons un saut en Espagne franquiste. Avec *Barrio* (Audie, 50 p., noir et blanc), Carlos Gimenez nous livre le second tome imaginé de ses souvenirs. Il y a dans ces pages de la gouaille, de la tendresse et on y ressent toute la misère pudique de ceux qui ont grandi dans la crainte et la faim, privés de tout et surtout de liberté.

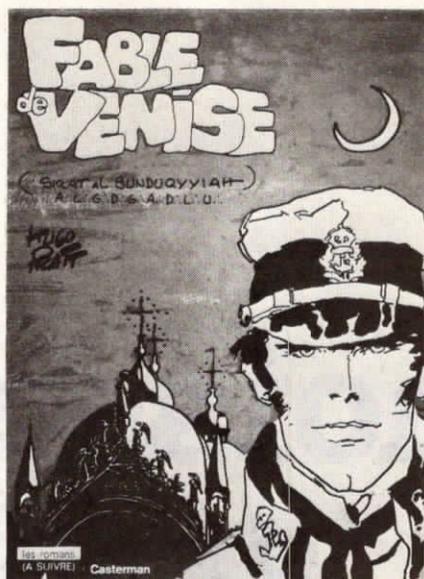
Le même éditeur présente deux autres albums nouveaux : le premier, c'est *Le romantisme est absolu* de Goossens (50 p., noir et blanc) qui rassemble une quinzaine de courtes histoires dont il faut aller chercher un sens profond au-delà du non-sens apparent, qui fonde l'humour et fait naître le rire; le second est également constitué par un ensemble — neuf histoires — où figure une merveille : « Le Petit Prince » (bande précédemment publiée dans un des premiers numéros, aujourd'hui introuvable, de la revue *Fluide glacial*) ; cet album s'intitule *Rhâ-Gnagna. Tome Deux* (50 p., couleur) et il est de Gotlib. On le sait, Gotlib, c'est quelqu'un, mais « Le Petit Prince », c'est quelque chose ! Ne serait-ce que pour ce petit chef-d'œuvre, vous pouvez acheter l'album.

Ce n'est pas par prétention que

les grands albums reliés de chez Casterman paraissent dans une collection intitulée « Les Romains (A Suivre) ». Cela signifie tout à la fois que chaque album contient une histoire entière ; que la collection n'est pas à négliger, mais à suivre de près ; enfin, qu'avant de paraître intégralement, ces œuvres ont été publiées en épisodes dans la revue (*A Suivre*).

Parmi les derniers titres parus dans cette belle collection, signalons *Silence* (160 p.) de Didier Comès qui fit ses débuts à *Pilote* avec « Ergun l'errant ». L'histoire de *Silence*, celle d'un journalier agricole muet, est un peu mélodramatique mais le dessin est magistral. Cette bande a valu à Comès trois grandes récompenses : le prix de la Meilleure B.D. de l'année au VIII^e Salon international d'Angoulême (voir encadré), le prix Saint-Michel à Bruxelles et le prix du XIV^e Festival de la B.D. à Lucca (Italie).

A signaler aussi — toujours dans cette collection — deux Hugo Pratt : *Fable de Venise* (78 p., noir et blanc) et *Ethiopiennes* (124 p., couleur). Dans la préface qu'il a établie pour le premier de ces albums, Pratt le Vénitien présente des reproductions de beaux documents, montrant des venelles et des cours dallées, dont une « cour du Maltais » — en italien « corto del Maltese » — qui lui a, peut-être, inspiré



le nom de son héros ; celui-ci, toujours un peu sceptique et désabusé, cherche dans les lacs vénitiens et les sociétés secrètes une « clavicule de Salomon » qui est, en réalité, une émeraude très ancienne et magique ; dans sa quête, l'histoire et la légende ont tendance par moments à fusionner. Mais Petit Pied d'Argent veille : une femme comme il en est tant dans la vie de Corto Maltese, sans qu'il se laisse jamais aller à d'autre passion que celle de l'aventure ; ici, cette dernière est poussée à son comble, et n'est-ce pas normal à Venise, ville hors du

temps comme de l'espace ? Dans *Ethiopiennes* — une aventure dont, dans sa préface, Michel Pierre dit très limpide ce qui nous fascine en elle —, Corto Maltese nous permet de remonter le temps jusqu'aux alentours de 1920 et de regarder ces peuples et ce pays avec les yeux d'un poète...

Terminons par une note gaie. Nous avons déjà parlé de Mafalda, l'enfant terrible de Quino. Celui-ci confirme le côté génial de sa création dans *Encore Mafalda!* (Jacques Glénat, 46 p.) : par ses déchainements, ses réflexions, la jeune « héroïne » se livre à une satire sociale avec un humour irrésistible. Bravo à Quino, l'heureux père d'une fillette aussi douée !

Tout ce que vous ne trouverez pas dans ces lignes concernant les auteurs cités, leurs albums antérieurs et de nombreux autres renseignements, vous le découvrirez à coup sûr dans une étude très riche par le texte et par l'iconographie : *Histoire mondiale de la bande dessinée* (Pierre Horay, 256 p., 800 ill., relié). Cet ouvrage, préfacé par Jean-Jacques Lévêque, est le fruit du travail d'une équipe de spécialistes placés sous la direction de Claude Moliterni. Il recense les étapes marquantes, les œuvres et les auteurs principaux de la B.D. en prenant pour bases les cadres géographiques du genre : vingt-cinq pays sont représentés, les Etats-Unis — l'un des plus anciens et des plus importants terrains d'éclosion et de diffusion de la B.D. — y occupant une large place. Ce très grand album trace l'évolution de la bande dessinée, de ses origines à nos jours, la reliant à toutes les autres manifestations artistiques et littéraires. Le lecteur qui recherchera plus particulièrement un auteur aura recours à l'index terminal.

En bref, il s'agit là d'un livre à la fois très beau et fort utile qui ne s'adresse pas seulement à l'amateur mais concerne aussi tous ceux qui ne veulent pas rester dans l'ignorance d'un mode d'expression artistique universel.

ça s'est passé à Angoulême

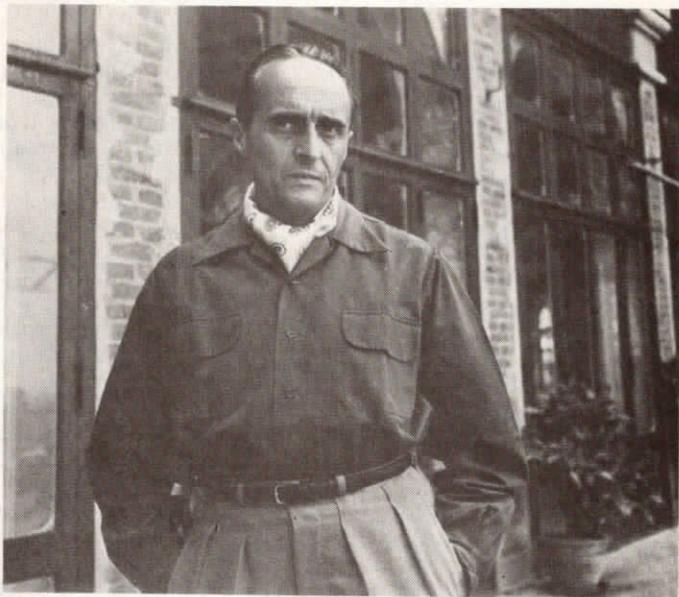
A l'issue du VIII^e Salon international de la bande dessinée qui s'est récemment tenu à Angoulême, Jean Giraud, alias Moebius, s'est vu décerner le grand prix de la Ville d'Angoulême pour l'ensemble de son œuvre éditée par les Humanoïdes associés, cependant que Daniel Goossens recevait le prix de l'Espoir pour son album *La vie d'Einstein* publié par les éditions Aubie. En septembre 1979, je soulignais l'importance de Moebius et l'originalité de la bande de Goossens. Egalement dans ces colonnes, j'ai salué le talent de Carlos Gimenez et de Didier Comès : à Angoulême, tous deux ont reçu le prix de la Meilleure B.D. de l'année, le premier pour *Paracuellos* (Audie), le second pour *Silence* (Casterman).

Ceux qui lisent mes comptes rendus de bandes dessinées n'auront donc pas lieu d'être surpris par l'annonce de ces résultats. S'il existait, à Angoulême, un prix de la Critique prophétique, il me serait revenu, en toute modestie s'entend...

P. F.

Pierre Ferran

René Clair :



une vie de cinéma

AVEC René Clair disparaît un des derniers grands réalisateurs qui aient commencé leur carrière au temps du film muet en noir et blanc pour la poursuivre avec le film parlant, puis l'avènement de la couleur. *Entracte* et *Un chapeau de paille d'Italie*, *Sous les toits de Paris*, *Le million*, *Ma femme est une sorcière*, *Les grandes manœuvres* illustrent bien ces trois étapes.

Déjà parfaitement maître de l'expression par l'image seule (ses transpositions de pièces de Labiche en films muets en font foi), René Clair ne se rallia qu'avec hésitation au film parlant : mais il en comprit très vite les richesses et les limites d'expression, et notamment l'importance des silences dans cet univers sonore : *Sous les toits de Paris* en offre quelques exemples restés célèbres. De même, quand il utilisa la couleur, il le fit avec un sens aigu de son pouvoir à la fois esthétique et dramatique. L'œuvre de René Clair apparaît ainsi comme une expérience longuement mûrie, oscillant entre les réalisations concrètes et des réflexions sur le septième art qu'il a rassemblées dans son livre *Cinéma d'hier, cinéma d'aujourd'hui* (Gallimard, coll. « Idées »).

Et cette création s'éclaire et s'enrichit de la vaste culture de René Clair, qui s'exprima aussi par la critique ou le roman (*La princesse de Chine*) et lui valut d'être élu à l'Académie française en 1962.

Ce qui semble demeurer de cette œuvre — l'œuvre cinématographique française la plus connue à l'étranger — c'est d'abord le témoignage qu'elle porte sur un Paris populaire vu à travers quelques types et quelques coutumes (*Le million*, *Quatorze Juillet*) ou la prescience de tel grand problème de notre temps (*A nous la liberté*) ou l'adaptation d'un grand mythe européen (*La beauté du diable*) ou la transcription dans un climat tout français (*Paris qui dort*, *Le voyage imaginaire*, *Belles de nuit*) d'un fantastique qu'on associe plutôt à la tradition anglo-saxonne, celle que René Clair lui-même a exprimée dans *Fantôme à vendre*.

Cependant René Clair restera aussi, historiquement, comme un des premiers réalisateurs français — le premier peut-être — à avoir substitué le cinéma d'auteur au cinéma des vedettes. Il a créé un style, une atmosphère propre à ses films, reconnaissable au premier coup d'œil, et qui en fait la séduction majeure. La rigueur et

le naturel du dialogue, le sens de la construction dramatique et des parallèles de situation (que l'on songe au *Silence est d'or*), la pureté et la lisibilité de l'image sont des éléments de ce charme — comme l'est une sensibilité discrète, héritée de Marivaux et de Musset.

Mais l'univers de René Clair est aussi, visuellement, marqué de son sceau. Le réalisme obligatoire de l'image cinématographique est toujours compensé par le fait que ces décors si soigneux apparaissent comme des décors, que les objets semblent manquer de poids : tout nous rappelle que nous sommes introduits dans un monde qui n'est ni le rêve ni la réalité, mais tout simplement l'équivalent à l'écran de la réalité théâtrale, qui n'existe que parce qu'elle est stylisée. Je renvoie sur ce point (et sur d'autres) aux excellents petits livres de Jean Mitry (Editions universitaires) et Barthélémy Amengual (Seghers, « Cinéma d'aujourd'hui »).

Et si la mort de René Clair est l'occasion de revoir, sur le grand ou le petit écran, des films qu'on a parfois injustement oubliés, n'y manquez pas.

Etienne Fuzellier

un film

Les parents du dimanche

Le cinéma est fertile en adolescents délinquants. Qu'on se souvienne, entre autres, du *Chemin de la vie* de Nicolai Ekk (1931), des *Anges aux figures sales* de Michaël Curtiz (1938), de *Los olvidados* de Bunuel (1950), ou encore de *I Vinti* d'Antonioni (1952) ou de *Graine de violence* de Richard Brooks (1955)... A ces œuvres aujourd'hui classiques, il faut ajouter le dernier film du cinéaste hongrois Janos Rozsa : *Les parents du dimanche*.

Janos Rozsa est un documentariste qui a réalisé plusieurs films sur les enfants et les questions d'éducation avant d'aborder le cinéma de fiction. *Les parents du dimanche* s'appuie sur cette double pratique : celle du « cinéma du réel » et celle des problèmes d'enfance et d'éducation.

Le film, interprété par quelques acteurs professionnels et par des lycéennes, commence par des entretiens anonymes avec des adolescentes placées sous contrôle judiciaire. Pourquoi, comment, quels désirs, quels espoirs ? Les silences sont aussi éloquents que les réponses.

Julianna Nyako dans « Les parents du dimanche »



Cette introduction d'ordre documentaire conduit à un récit centré sur un « cas », celui de Juli, seize ans, pensionnaire d'une « maison de redressement pour jeunes filles ». Le mot « cas », ici, ne convient guère. L'itinéraire de Juli est banal : mère décédée, père alcoolique, etc. Juli, tout à la fois, désire et refuse d'être aimée, même s'il s'agit de l'affection la plus sincère — celle d'une ouvrière d'une usine textile qui la prend en charge. Elle s'affirme dans ses fugues, dans ses révoltes. Si elle est violente, menteuse, indifférente même au sort de ses compagnes, ce n'est évidemment pas parce que — comme elle le croit — elle est « mauvaise », mais parce qu'elle a appris à haïr...

Le film, précisément, aide à comprendre le pourquoi de Juli et de ses camarades. Et cela sans didactisme, sans concession à un quelconque optimisme de circonstance, grâce au seul jeu des images et des mots, à leur constante et scrupuleuse vérité. Avec, s'il le faut, de la cruauté, comme dans cette séquence où les filles, un soir de beuverie, pratiquent un horrible rituel de suicide et s'ouvrent les veines les unes après les autres...

La seule émotion que le film laisse passer est celle de Juli et de ses camarades devant un écran sur lequel apparaissent des images des *Quatre cents coups*. Des larmes coulent de leurs yeux, pour la première fois, quand Jean-Pierre Léaud est

arrêté, emmené dans un fourgon cellulaire, puis quand il découvre, émerveillé, la mer. C'est, on l'a compris, plus qu'un hommage que Janos Rozsa rend au film de François Truffaut, aux dernière images des *Parents du dimanche*.

J. C.

un album

Adorae curieux Zamok

Préfacé par Muriel Cerf, cet ensemble de « portraits-témoignages », comme nous aimerions les appeler, a été réalisé par deux jeunes photographes : Gilles Mimouni et Jean-Paul Dumas-Grillet. Au-delà de la diversité des visages et des attitudes, il révèle fort bien une frontière : celle où l'innocence sent, au-dedans d'elle-même, couler la poix de fièvres bouillonnantes et irrépressibles. Ces « portraits de petites filles sérieuses » sont réunis sous le titre énigmatique de *Adorae curieux Zamok* (Le Chêne — Hachette, 72 p.). Volontairement étrange, cet intitulé fait référence à une jeune héroïne de Nabokov, la nymphette Adorae, et à un terme russe, « zamok », signifiant forteresse, serrure, donc : secret, fermé.

Gilles Mimouni et Jean-Paul Dumas-Grillet ont su capter les multiples expressions de ces jeunes, d'autant plus difficiles à saisir qu'elles appartiennent à un univers fugace et ambigu : monde double de l'enfance et de l'adolescence, de la fillette et de la femme...

Nous voici, de page en page, confronté aux regards candides ou vénéneux, d'une multitude d'Alice qui ont toutes en commun de se trouver situées, non pas d'un côté ou de l'autre, mais à la surface même du miroir...

P. F.

les données

Un groupe international d'experts s'est réuni récemment à l'Unesco pour tenter d'esquisser une « Réflexion sur le développement futur de l'éducation ». Les travaux de ce groupe ne sont pas encore divulgués mais leur « réflexion » s'appuyait sur d'autres réflexions, notamment celles issues des colloques régionaux sur ce même thème qui se déroulèrent fin 1980, à Pattaya pour l'Asie et l'Océanie, du 2 au 4 septembre, à Dakar pour l'Afrique, du 9 au 11 septembre, à Beyrouth pour les pays arabes, du 7 au 9 octobre, à Caracas pour l'Amérique latine et les Caraïbes, du 15 au 17 octobre, enfin, à Paris pour l'Europe, du 3 au 5 novembre.

Nous présentons ici quelques extraits du document de travail qui, dans une synthèse générale de ces colloques, tout en dressant un bilan sans complaisance, nous permet d'entrevoir quelques données de cet avenir de l'éducation.

de l'avenir

Les grands colloques régionaux de l'Unesco ont essentiellement permis de dresser un constat, et bien sûr il est particulièrement intéressant de pouvoir mesurer au niveau planétaire l'évolution de l'éducation.

L'un des phénomènes qui ont le plus marqué l'évolution de l'éducation au cours de ces deux dernières décennies au niveau mondial est certainement la tendance à l'aug-

mentation rapide des effectifs scolarisés à tous les degrés : estimés à 327,8 millions en 1960, ils sont passés à 586,8 millions en 1976. Depuis, leur taux annuel de progression s'est toutefois ralenti sensiblement, tombant de 4,2 % au cours des années 1960 à 2,8 % au cours des années 1970-1980. Naturellement, les modalités et le rythme d'expansion sont loin d'avoir été les mêmes dans tous les

pays et toutes les régions. Cette expansion a été d'une manière générale surtout sensible dans les pays en développement où, de 1960 à 1977, le coefficient d'augmentation des effectifs a été de 2,2 dans le premier degré, de 3,5 dans le second degré, et 5,2 dans le troisième degré.

Dans les pays développés, où l'enseignement primaire est universel et dont le taux de croissance démographique est relativement lent, l'augmentation des effectifs scolaires est due en grande partie aux efforts que font les gouvernements pour généraliser l'enseignement secondaire et développer l'enseignement supérieur. Entre 1960 et 1977, les effectifs, à ces deux niveaux, ont augmenté de 79 % et de 195 % respectivement. Ces pays ont également enregistré un accroissement notable du taux d'inscriptions dans l'enseignement préscolaire qui est passé de 30 % en 1965 à 57 % en 1978. [...]

Les pays en développement n'ont pas réussi, dans leur immense majorité, à atteindre cet objectif qu'ils s'étaient fixé lors de conférences régionales du début des années 1960 qu'ils avaient tenues à Addis-Abeba, Karachi, Santiago du Chili et Tripoli, et qui était la réalisation de l'enseignement primaire universel d'ici à 1980. Cet échec est dû notamment à la croissance rapide de la population d'âge scolaire, mais aussi au fait qu'ils ont accordé une priorité relativement moindre à l'enseignement primaire par rapport à l'enseignement secondaire et supérieur et ont affecté aux enseignements postprimaires une part disproportionnée des maigres ressources humaines et financières allouées à l'éducation : le coût unitaire dans l'enseignement supérieur par exemple est souvent plus de cent fois supérieur au coût unitaire dans l'enseignement primaire. [...]

Parallèlement à l'expansion des effectifs scolaires, le nombre d'enseignants, d'administrateurs et des autres catégories de personnel de soutien a augmenté lui aussi dans de très fortes proportions. Rien qu'en Asie, par exemple, 2,3 millions d'enseignants de plus sont entrés en fonction entre 1965 et

document



1975 et, en Amérique latine, le nombre des maîtres a plus que triplé entre 1960 et 1977. Le taux d'expansion du corps enseignant a généralement été plus rapide que celui des effectifs.

Il n'en reste pas moins que, malgré cet accroissement global, trop peu de maîtres qualifiés sont prêts à aller enseigner dans les zones rurales et les régions éloignées, le nombre de professeurs de sciences et de mathématiques est insuffisant et leur formation ne les prépare pas aux tâches pédagogiques qui leur seront assignées. [...]

La persistance alarmante de l'analphabétisme dans les régions rurales du tiers monde tient au fait que les pays n'ont pas encore réussi à universaliser l'enseignement primaire. On évalue actuellement à plus de 130 millions le nombre d'enfants de six à onze ans qui ne sont pas du tout scolarisés, ce qui représente pour l'Afrique, l'Asie du Sud et les Etats arabes 40 % environ des enfants en âge de suivre l'enseignement primaire et 10 à 20 % pour l'Amérique latine. Les filles et les jeunes des zones rurales constituent la majorité des enfants totalement exclus de l'enseignement.

Malgré la baisse régulière du pourcentage des adultes analphabètes (quinze ans et plus) dans le monde, leur nombre a continué d'augmenter en chiffres absolus. Selon des estimations récentes, il est passé de 742 millions en 1970 à 814 millions en 1980, dont 60 % de femmes, et pourrait atteindre 884 millions d'ici à 1990. La proportion des adultes analphabètes par rapport à l'ensemble de la population varie considérablement d'une région à l'autre, mais les femmes constituent partout la majorité des analphabètes. Les campagnes d'al-

phabétisation ont donné de bons résultats dans certains pays mais, sauf dans les rares cas où elles ont été menées avec énergie par les gouvernements et où elles bénéficient de l'appui enthousiaste de mouvements populaires, leur effet jusqu'à présent a été assez limité. La baisse du taux d'analphabétisme enregistrée ces dernières années est essentiellement due à la prolongation progressive de la scolarisation.

Les systèmes d'enseignement qui avaient été conçus à l'origine pour former et perpétuer une élite se sont rapidement révélés incapables de faire face à l'expansion quantitative de l'éducation, aux pressions sociales et à la diversification de la demande due à l'arrivée d'élèves issus de milieux socioculturels beaucoup plus variés. Il fallait donc modifier les finalités et les structures de l'éducation tout comme son contenu et ses méthodes. Ainsi, ce même mouvement en faveur de la démocratisation, qui avait été l'une des causes fondamentales de l'expansion de l'éducation, a également entraîné des modifications majeures dans la qualité de l'enseignement. [...]

Quoi qu'il en soit, la révolution qui, depuis vingt ans, devait transformer le processus enseignement-apprentissage n'a pas encore eu lieu. Le plus souvent, la technologie éducative a été utilisée pour introduire des innovations qui se sont finalement révélées plus spectaculaires que profondes et qui n'ont pas réellement transformé la situation de l'enseignement ni la relation maître-élève. En outre, c'est probablement dans le domaine de la technologie de l'éducation que l'écart entre pays développés et pays en développement est le plus grand. Alors que, dans les premiers, les enseignants et les élèves disposent de matériels et de techniques de toutes sortes, l'immense majorité des salles de classe dans les pays en développement, en particulier dans les régions rurales, ne sont même pas équipées d'un tableau noir et les élèves n'ont même pas de papier, ni de crayons ni de manuels scolaires.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que de nombreux pays, qu'ils possèdent ou non une techno-

logie moderne de l'éducation, aient remis à l'honneur l'élément humain dans le processus éducatif, et par conséquent le rôle de l'enseignant. [...]

Le constat des dernières décennies amène inévitablement l'abord des problèmes actuels. Au premier de ceux-ci bien sûr la démocratisation de l'enseignement : Malgré l'expansion et les progrès de l'éducation dans le monde, dont témoignent les statistiques relatives à l'alphabétisation, aux effectifs de l'enseignement et à la progression scolaire, il faut malheureusement constater que les populations rurales, les couches pauvres de la population urbaine, les groupes minoritaires et, dans maints pays, les jeunes filles et les femmes, en ont rarement bénéficié. Autrement dit, le développement de l'éducation n'a pas profité à la masse. Au lieu de la généralisation progressive de l'instruction que l'on en escomptait, les progrès de l'éducation ont surtout intéressé les niveaux supérieurs de l'enseignement. L'évolution survenue a été étroitement liée aux sous-secteurs « modernes », c'est-à-dire à forte intensité de capital de l'économie et, dans une large mesure, a ignoré les sous-secteurs traditionnels utilisant les ressources et les compétences autochtones.

La démocratisation de l'éducation renvoie aussi à l'ouverture des systèmes d'éducation aux travailleurs et, plus généralement, aux adultes qui n'ont pu mener leurs études jusqu'à leur terme ou qui souhaitent, à des fins culturelles ou professionnelles, faire des études plus poussées, ou encore qui ont besoin, à la suite du progrès technologique ou des changements structurels dans l'économie, de se réorienter vers de nouvelles spécialités ou professions. Le développement de l'éducation permanente n'est donc pas uniquement une question de structures, mais bien aussi et surtout un problème de démocratisation.

Si les pays développés dans leur ensemble et certains pays en développement ont réussi à garantir à tous les enfants l'accès à l'enseignement primaire, l'égalité de leurs chances de succès est loin d'y être

assurée partout. Ce sont les enfants issus de couches sociales modestes, en particulier des familles de travailleurs manuels, qui éprouvent le plus de difficultés dans la poursuite de leurs études. On retrouve fréquemment dans l'enseignement supérieur une majorité d'étudiants provenant des milieux aisés, bien que ceux-ci ne constituent qu'une faible fraction de la population. En dehors des cas où des réformes sociales radicales sont intervenues, l'accroissement des effectifs scolaires ne modifie que lentement cette situation. [...]

La masse croissante des illettrés dans le monde constitue à cet égard une des injustices les plus manifestes et un des obstacles les plus importants au développement. Parmi les pays où le nombre d'analphabètes est élevé, les uns consacrent une part minime de leurs ressources à l'éducation, d'autres allouent une proportion insuffisante de cet effort à l'enseignement primaire, d'autres enfin disposent de ressources trop réduites pour généraliser l'enseignement primaire aux coûts actuels.

Il est clair que l'analphabétisme ne sera éliminé dans les vingt prochaines années que si les gouvernements manifestent la ferme volonté politique de donner une priorité suffisante à la lutte contre l'analphabétisme. Cette priorité devrait se traduire par un financement accru de l'enseignement primaire et quelquefois peut-être par une croissance moindre des autres niveaux d'enseignement, voire par le ralentissement de l'expansion de l'enseignement supérieur lorsqu'elle a pour effet d'accentuer les inégalités au détriment des couches les plus pauvres de la population et d'aggraver les problèmes soulevés par l'emploi des diplômés. L'élimination de l'analphabétisme posera à de nombreux pays de sérieux problèmes financiers qui pourraient, dans une certaine mesure, être atténués en concevant des formes d'éducation primaire plus souples et moins coûteuses et en mobilisant les étudiants et les adultes lettrés à titre d'éducateurs bénévoles. Plusieurs pays ont aussi à résoudre le problème de la résistance de certaines familles à la

scolarisation de leurs enfants.

Il apparaît avec évidence que les chances d'accès à l'éducation comme les chances de succès dans les études ne dépendent pas seulement des réformes de l'éducation. Le document est extrêmement clair sur ce point : Une réforme de l'éducation, qui ne s'accompagne pas de réformes dans d'autres domaines de la société, a un effet limité. Le succès d'une campagne d'alphabétisation, par exemple, dépend peut-être beaucoup plus de l'action politique, sociale et économique qui est menée pour l'appuyer que de l'action éducative en tant que telle. [...]

Est adéquate une éducation qui répond aux besoins multiples de la société et aux impératifs de son développement. Au cours de la dernière décennie, on a cessé de considérer que le développement se mesure simplement en termes de PNB par habitant et l'on a vu apparaître une conception plus large du développement qui tient compte de sa complexité et de la multiplicité de ses dimensions. Cette nouvelle conception a une forte connotation éthique dont l'expression se trouve dans ce « nouvel ordre économique mondial » qui instituerait une communauté humaine fondée sur l'équité et la solidarité, où chaque société pourrait jouer son rôle spécifique. Un nouvel ordre suppose que s'établisse, dans l'économie mondiale et dans le domaine de la technologie et des connaissances, un équilibre plus juste, respectueux de l'identité et de la dignité de toutes les cultures.

L'éducation a un rôle capital à jouer à cet égard puisqu'elle contribue directement au développement du potentiel scientifique et technologique endogène, non seulement en formant le personnel nécessaire, mais aussi en aidant à créer un état d'esprit et des mentalités qui favorisent l'intégration de la science et de la technologie dans la culture de chaque société. L'instauration d'un nouvel ordre économique mondial suppose en outre de chaque pays un effort pour éliminer les disparités dans tous les domaines, notamment dans celui de l'éducation. Enfin, la recherche d'un monde plus juste et

plus solidaire est indissociable d'une éducation pour la paix internationale et en faveur du respect des droits de l'homme. Il se pose ainsi à l'éducation un certain nombre de problèmes qui tiennent à l'évolution rapide des sociétés et à la naissance difficile d'un nouvel ordre mondial. [...]

Si l'une des préoccupations majeures demeure la question de la langue d'enseignement, les problèmes actuels de l'éducation obligent chaque pays, et par conséquent chaque système, à s'interroger sur son efficacité extérieure.

Le symptôme le plus manifeste sans doute de l'inefficacité d'un système d'enseignement est le nombre de redoublants ou d'abandons. Depuis quelques années, le taux élevé de redoublements et d'abandons enregistré dans les pays en développement est un sujet de préoccupation. Le problème est sérieux à tous les niveaux, mais il l'est encore plus dans l'enseignement primaire où il contribue à aggraver l'inégalité des chances en matière d'éducation. Il ressort d'une étude portant sur cinquante-quatre pays en développement que près de 50 % des élèves entrant à l'école en 1970 l'ont quittée avant la classe de quatrième qui est généralement considérée comme le niveau minimal à atteindre sur le plan de l'alphabétisation. D'autres études montrent que les élèves qui redoublent ou abandonnent sont issus en majorité des couches socio-économiques déshéritées et que les taux de redoublements ou d'abandons sont nettement plus élevés dans les régions rurales et chez les filles. Le coût ou la perte financière dus à ces déperditions d'effectifs seraient considérables ; d'après une étude menée dans un pays, le coût supplémentaire serait, pour l'enseignement public primaire, de l'ordre de 50 %. Mais ce coût ne saurait se mesurer uniquement en termes financiers. Le coût social risque d'être un obstacle encore plus sérieux au développement d'un pays. [...]

Croissance démographique et problèmes économiques dicteront cer-



tains rôles à l'éducation.

L'effet combiné de la lenteur de la croissance économique et de l'accroissement de la population mondiale au cours des vingt prochaines années, qui a déjà été évoqué, posera sans doute des problèmes considérables d'approvisionnement en denrées alimentaires, en matières premières et surtout en énergie, qui sont autant de ressources vitales pour l'économie. Différentes régions du monde connaîtront certainement des pénuries, qui seront dues moins à l'épuisement des ressources qu'à des difficultés matérielles d'approvisionnement et à des contraintes socio-économiques comme celles qui sous-tendent la crise énergétique actuelle. Outre les conséquences économiques de cette situation, l'éducation devra sans doute accorder une attention encore plus grande à l'éthique écologique et à la nécessité d'améliorer la prise de conscience et la compréhension des problèmes d'environnement. [...]

Étroitement liés aux facteurs démographiques, économiques, technologiques et écologiques, il existe tout un ensemble de facteurs socio-culturels propres à chaque société. Dans un processus d'interaction intense, ils subissent l'influence de l'éducation qui sert, inversement, à les reproduire et à les perpétuer. C'est le cas par exemple des conceptions du monde, des systèmes de valeurs, des croyances religieuses et des types de comportement. [...]

Il est malheureusement certain que des multitudes d'êtres humains continueront de vivre dans des conditions matérielles déplorables. Selon certaine estimation, le nombre de ceux qui vivront dans la pauvreté absolue (c'est-à-

dire avec un revenu annuel inférieur à 300 dollars) atteindra en l'an 2000 environ 1 650 000 000 — soit près de 30 % de la population du globe. La pauvreté n'est pas seulement une réalité économique : c'est une situation sociale qui se caractérise souvent par la malnutrition, un état physique déficient, une existence abrégée, la peur, le désespoir, etc. L'éducation devra là encore, dans les années à venir, répondre aux besoins particuliers de ceux qui en sont victimes.

De toutes ces données, dont nous ne donnons ici que quelques aspects des plus significatifs, doivent partir les axes de réflexion sur l'avenir de l'éducation. On comprendra aisément que les prévisions et les observations avancées dans cette prospective ne peuvent la plupart du temps que prendre la forme interrogative.

Un observateur prévoit qu'en l'an 2000 il y aura « ... plus d'enseignants que d'agriculteurs (plus de personnes pour dispenser un enseignement à la population européenne que pour produire sa nourriture) ; que la population scolaire et les enseignants composeront près de 25 % de la population globale ; qu'une personne sur trois de la population européenne sera occupée par des activités d'éducation » (citation par Bertaux des prévisions de Tinbergen, 1976).

A l'avenir, les responsables de l'éducation vont devoir faire face au défi particulièrement préoccupant et complexe que représente l'élimination de l'analphabétisme. Une telle tâche exigera un effort massif et systématique des responsables nationaux, des planificateurs, des éducateurs, des techniciens et des représentants de divers sous-secteurs de la société, en particulier les organisations de masse et, dans la mesure du possible, les analphabètes eux-mêmes. Un tel effort est-il possible ? Sera-t-il entrepris ? Le point de vue de l'Unesco peut se résumer de la façon suivante : « L'élimination de l'analphabétisme avant la fin de ce siècle est théoriquement possible si l'on tient compte des ressources dont dispose l'humanité. Que cet objectif devienne réalité

dépend principalement de la détermination des gouvernements, de leur degré d'engagement face au problème, de la mesure dans laquelle ils mobiliseront leurs ressources humaines et matérielles » (Comprendre pour agir, 1977).

Faut-il s'attendre à un changement radical de la nature de l'éducation ? Les autorités responsables de l'éducation reconnaîtront-elles que « le système scolaire est à revoir dans son principe même », surtout si l'on tient compte de la prise de conscience croissante de « l'instinct ludique »... dont c'est « le tour, dans les dernières décennies de ce siècle, de faire sa percée, d'être admis, reconnu, étudié » (Bertaux, 1976). Dans le même esprit, les auteurs du deuxième rapport au Club de Rome réclament « une éducation entièrement nouvelle, orientée vers le siècle prochain et non sur le XX^e ou le XIX^e siècle » (Mesarovic et Pestel, 1974). Le rapport plus récent au Club de Rome, *No Limits to learning*, préconise l'abandon, dans le processus d'apprentissage, de la tradition au profit de l'innovation dans *From maintenance learning to innovative learning* afin de combler le fossé qui s'est creusé entre la complexité de plus en plus grande qui est de notre fait et l'utilisation insuffisante de nos propres capacités (Botkin, Elmandjra et Malitza, 1979).

Un autre courant de pensée insiste sur la continuité des tendances actuelles. Un auteur prêche par exemple que « les systèmes éducatifs deviendront plus cohérents, mais aussi plus complexes, et de ce fait plus lourds ». Leur expansion « les rendra encore plus inertes et plus résistants aux changements qu'ils ne le sont déjà ».

Il semble largement admis que l'éducation extrascolaire (non formelle) va continuer à se développer et prendre de plus en plus d'importance au cours des prochaines décennies. Une telle évolution risquerait de rendre encore plus difficile la coordination des divers types et niveaux d'éducation existant à l'intérieur et hors du système scolaire traditionnel. Le « district éducatif et culturel », sorte d'unité qui regrouperait et

coordonnerait l'action des diverses institutions qui interviennent dans le domaine éducatif dans une région géographique relativement dense, pourrait apporter une solution (Schwartz, 1972). Ce problème pourrait être abordé selon une autre approche décrite dans les termes ci-après :

« Une clientèle beaucoup plus importante qu'auparavant (ceci étant particulièrement dû à l'incorporation des adultes dans le secteur de l'éducation), l'explosion d'une éducation non traditionnelle et informelle, ainsi que l'hétérogénéité des besoins qui doivent être satisfaits par un système d'éducation permanente, entraînent une extension appréciable des services... Ce nouveau complexe d'éducation s'intégrera progressivement entre les divers composants, par l'établissement de relations réciproques et régulières. Les liens stables entre les groupes de services entraînent la formation de systèmes, lesquels se lient à leur tour les uns aux autres, faisant ainsi apparaître un macrosystème d'éducation » (Herrera, 1977).

La plupart des prévisions, sinon toutes, concernant l'avenir de l'éducation partent à l'hypothèse implicite ou explicite selon laquelle la progression sur la voie de l'éducation permanente devrait se confirmer. Plusieurs auteurs prédisent que, d'ici à l'an 2000, l'éducation permanente sera institutionnalisée dans nombre de pays et que, dans les pays développés, tout individu pourra, quel que soit son âge, avoir accès moyennant une dépense raisonnable, à certains moyens et programmes d'enseignement.

En ce qui concerne les financements, le document reprend ce que prévoyait déjà Bertrand Schwartz, en 1972 :

« La solution des problèmes posés ne dépend pas uniquement de sacrifices matériels accrus, si nécessaires soient-ils, mais encore d'une répartition plus judicieuse des efforts et des moyens, de choix budgétaires plus judicieux, d'une organisation moins traditionnelle, plus réaliste et novatrice des activités éducatives. » ■

... NUL N'EST TENU

C'était un chien comme vous et moi. Je l'ai vu descendre tout à coup les escaliers de la station « Madeleine », et déboucher, l'air affairé, sur le quai où j'attendais le métro. Il était seul et avait l'air de savoir parfaitement où il allait, calme et résolu. Je sais maintenant qu'il était sans doute déjà perdu. Sans hésiter il s'est approché du bord et a sauté, comme s'il avait, de toute urgence, à se rendre de l'autre côté. Nous, hommes en attente, n'avons pas eu le temps de faire un geste.

Aussitôt la fée électricité a montré son vrai visage, celui d'une sorcière. Elle a entrepris de régler le sort de l'animal qui, comme les enfants, les ignorants, les non-éduqués, les non-embrigadés, ne sait pas que des technologies existent, fonctionnent selon des règles auxquelles, comme tous les intégrismes et toutes les didactures, elles ne dérogent jamais. Aucun manquement n'est toléré et vous n'êtes pas censé ne pas connaître la loi pure et dure, celle qui n'est ni au fond de mon cœur ni dans le ciel étoilé au-dessus de ma tête. Exactement la loi de fer et d'airain.

Je n'oublierai jamais la peur affreuse, les cris de malheur et de douleur de ce chien qui aurait pu être un homme et qui, de toute façon, était déjà mon ami-chien. Je serai poursuivi par son regard fou d'angoisse et de reproche lorsqu'il a essayé de sauter à nouveau sur le quai : mais c'était trop haut pour lui, qui était pourtant un grand chien. Apparaissaient seulement sa tête (quels yeux, mon Dieu) et ses pattes de devant, puis il retombait.

Cela, c'est trois secondes peut-être : plusieurs, nous avons essayé de le récupérer. Il s'est évidemment mépris et a sans doute cru que nous poursuivions l'agression. Il a alors choisi la fuite, droit devant lui au milieu des voies, là où la terre est presque intacte, sans douleur. Il a pénétré à toute vitesse sous le tunnel. Je l'ai vu éviter un métro qui arrivait et disparaître vers la droite dans une des nombreuses voies de la station « Madeleine ».

Je ne sais pas ce qu'il est devenu, ce qui est advenu. Le métro est arrivé : je l'ai laissé repartir sans avoir le courage d'y monter. J'ai été le seul à rester sur le quai. Pour rien, c'est vrai. La vie, comme on dit, avait repris, après cinq secondes de brisure. L'animal de fer avait, comme toujours, vaincu l'animal de chair, mais c'est celui-ci avec lequel je suis lié, pour le meilleur et le pire.

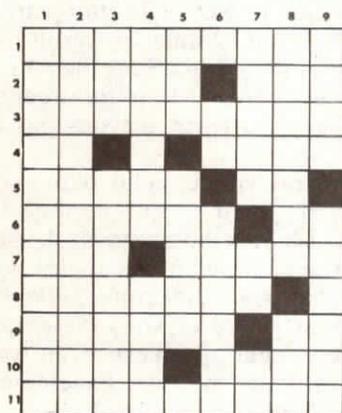
S'il vous plaît : je ne plaide pas pour un retour aux cavernes. La technologie nous simplifie la vie, etc., etc., le progrès, etc. Je connais figurez-vous tout cela, et je m'en sers. Mais je sens bien aussi que ce destin que je partage me déchire le cœur et me dérobe ce qui me constitue profondément. Entre la fiancée mécanique et le chien, je choisis le chien qui est mon semblable ; la fiancée mécanique s'impose à moi, je n'y peux rien, mais ne me demandez pas de l'aimer.

C'est banal, je sais. A peine un fait-divers. On ne devrait pas mettre ça dans un journal. Même dans une revue d'éducation ? Même en une époque où, pour l'instant, les machines à enseigner ne nous ont pas encore remplacés ?

Paul Dupont

chien de cœur

problème 379



Horizontalement. 1 - « Soupirant » qui fait sa déclaration pour le profit d'un tiers. 2 - Lotit le pêcheur d'Islande - Etat qui ne peut convenir à un chef hippy. 3 - Ferrailleurs portant des bottes. 4 - Conjonction - Elle porte des chatons au printemps. 5 - Bolets bordelais - Pronom. 6 - Communication alpine - Note. 7 - Frère mettant de l'ordre... dans le sien - Elle arrose les jardins de la France. 8 - Sorte de drapeau blanc amené en vue de saint Pierre. 9 - Langue habituelle à l'entre deux mers - Unité de marche sous Gengis Khan. 10 - Cercle fermé sous la révolution - Son tour est gagné après un rude effort. 11 - Antipathique éprouvant la sympathie.

Verticalement. 1 - Ficelle peu solide qui tombe des ballots. 2 - Elle sévit de mai à août dans les parcs et de septembre à avril dans les stations. 3 - La baignoire des affronts d'antan - Ses croûtes ne peuvent se convertir en galette. 4 - Comblé - Concurrent du grand prix. 5 - Prise de court - « Indienne » de Madras. 6 - Préposition - Lacera. 7 - Il court en se servant des oreilles - Pronom - Commence et termine un entretien. 8 - Elle doit emprunter l'autre côté pour faire un demi-tour - Au fond des cours. 9 - Crochet - Elle facilite les aspirations des jeunes.

solution du problème 378

Horizontalement. 1 - Agronomie. 2 - Puisse - Art. 3 - Pin - Rôtie. 4 - Café - St. 5 - Réel - Idée. 6 - Ts - Bêle. 7 - Esses - Uns. 8 - Mou - Taxe. 9 - Erigés - Ss. 10 - Neva - ille. 11 - Tripières.

Verticalement. 1 - Appartement. 2 - Gui - Essorer. 3 - Rince - Suivi. 4 - Os - Albe - Gap. 5 - Nerf - Este. 6 - Œil - Asie. 7 - Mat - Deux - Lr. 8 - Irisé - Nesle. 9 - Étêtées - Ses.

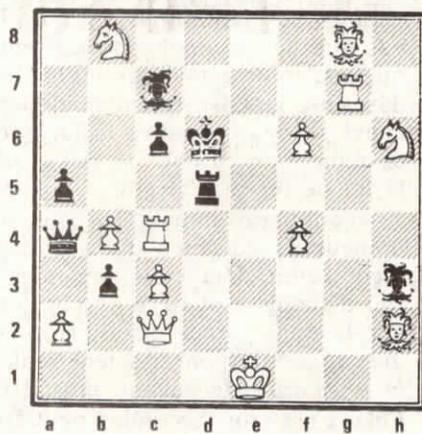
par Pierre Dewever

à chaque Fou sa marotte

problème 12

Le task complet de la Tour noire, comprenant quatorze variantes, n'a été réalisé qu'en plus de deux coups.

Dans le problème ci-dessous (de C.J. Taale, 1937), en deux coups on a dix variantes bien différenciées, ce qui est tout à fait remarquable — encore que ce ne soit pas le record.



Mat en deux coups
2 points pour la clé

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 23

Date limite des réponses : 16 avril

solution du problème 10

Clé : 1.Fc8 D-?; 2. Les Blancs prennent Dame ou Cavalier; 3.Fb7 mat - 5 points.

gambit de la Dame

Cette partie, jouée au cours du match France-Argentine en 1950, opposa le Français Ory (Blancs) à l'Argentin Gerardo.

1.d4 d5; 2.c4 c6; 3.Cf3 Cf6; 4.e3 Ff5; 5.cxd5.

Pour ouvrir la colonne « c » et commencer l'attaque sur l'aile Dame. Si 5.Fd3 e6; 6.cxd Fxd3; 7.Dxd3 exd; 8.Cc3 Fd6; 9.00 00; 10.Tfe1. Les Blancs ont ouvert une diagonale pour leur Fou Dame et ont une position juste assez bonne pour contrebalancer la faiblesse de leur pion isolé d4.

5...cxd5; 6.Cc3 e6; 7.Ce5 Cfd7. Si 7...Cbd7, 8.g4! est très favorable aux Blancs.

8.Db3 Dc8; 9.Fd2 Cc6; 10.Tc1 Cdx5.

Si 10...Fe7 (analyse de Alekhine) 11.Cxd7 Dxd7; 12.Ca4! 11.dxe5 Fe7.

Si 11...Cxe5; 12.Cb5 et 13.Cc7+!

12.Fe2 h6; 13.Cb5 Dd7; 14.0-0 Tc8; 15.Cd6+ Liquide le pion doublé et assure les deux Fous.

15...Fxd6; 16.exd6 Dxd6; 17.Dxb7 e5.

Protège la Tour c8 et remet en jeu le Fou f5.

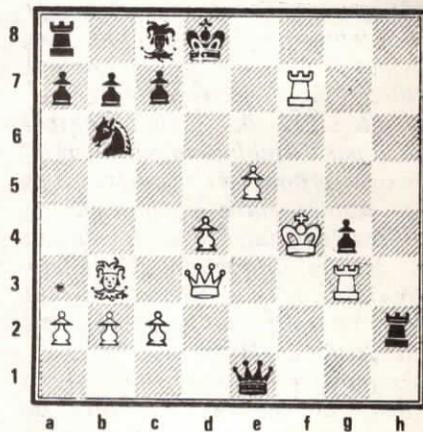
18.Tfd1 Tb8; 19.Da6 Txb2; 20.Fb5 Rd7?

Plus solide 20...Fd7, mais les Blancs gagnent la qualité contre un pion.

21.Dxa7+ Abandonnent.

Si 21...Dc7; 22.Dxc7+ Rxc7; 23.Txc6+ Rb7; 24.a4!

l'art de conclure



Trait aux Noirs

Après un début sauvage l'attaque des Noirs est plus apparente que réelle dans son danger.

1...Tf2+!

Echange la dangereuse Tour f7 qui menace 2.Tf8+ Re7 3.Te8+ Rxe8 4.Dg6+.

1...Dc1+ serait douteux.

2.Rg5.

Départ pour l'aventure!

2...Txf7; 3.Fxf7 c6; 4.c4 Re7.

Le Roi noir entre dans la bagarre. Les Noirs menacent le Ff7, empêchent 5.Dg6 (5...Dd2+, avec au moins le perpétuel, mais non 5...Dxg3 qui serait perdant après 6.Df6+!).

5.Rg6.

De l'audace, et l'avance trop risquée du Roi noir est réfutée par une poussée du Roi blanc en plein camp adverse!

5...a5; 6. Tc3 Ff5+.

Si 6...Db4; 7.e6! Cxc4; 8.Df5! (si 7...Dxc4; 8.Df5 Dxd4; 9.Td3! gagne.

7.Dxf5 Dxé3.

Coup désespéré.

8.Df6+ Rd7 (si 8...Rf8 9.Dd6 mat). 9.Dd6+ Rc8; 10.Fe6+ Cd7; 11.Fxd7+ Rd8; 12.Ff5+d Re8; 13.Dd7+ Rf8; 14.Df7 mat.

La solution de ce problème paraîtra dans le n° 453.

par Jacques Négro

échanges et recherches

location (offres)

- Alpe d'Huez, studio 4/5 pers., tt cft vac été, qz. ou ms. Tél. : (76) 90-29-91.
- Alsace, 6 km de Colmar, mblé 3/4 pers., juin, juil., août, sept., qz. ou ms. M. Rébert, 14, rue des Messieurs, 68600 Andolsheim. Tél. : (89) 71-41-04.
- Agréable mais. land, ds les pins, calme, repos, juin, août, sept., px int. Ecr. Catal, 12, cité du Stade, 19300 Egletons.
- Esp.-Salou, studio bd mer, 4 p.; Bénidorm, stud., pisc., tennis, 4 p., Pâq., été. P.A. 162.
- Narbonne-plage, F2 4/6 pers., 150 m plage, libre juil. Tél. : (68) 32-44-78 soir.
- Ile-Noirmoutier, log. ind., 4 pers., ds villa 80 m plage, jard., juil. Tél. : (33) 48-00-12.
- Bastia, centre ville, gd F4 tt cft, tt équipé 5 pers., été et année. Ecr. P.A. n° 163.
- Mais. ind. tt cft, calme, face port, juil. M. Danielou, 12, a'lée Mouettes, 29129 Caramet.
- Var-La Seyne, F3 r.-de-ch. villa, 3 km belle plage, Pâq., juin, juil. et sept. Tél. : (94) 94-77-20.
- Altéa près Benidorm, studio 3 pers. ds imm. pds ds l'eau, juil., août 1 400, hs sais. 200 F sem. Ecr. P.A. n° 164.
- 38-Corrençon, 5 km Villard-de-Lans, studio tt cft 4 pers., b. équipé, calme, b. expo., août et 1^{er} qz. sept. Tél. : (76) 91-48-42.
- 30-Grau-du-Roi-Boucanet, studio 4/5 pers., terr., ttes vac., juin, sept. 2 000, juil. 3 000, août 3 300 + P2 6 p., jard., 12 au 31/7 2 800 F, tt cft, calme, près plage et comm. Tél. : (66) 67-51-88. Ecr. P.A. n° 165.
- Baie de Rosas-Espagne, 50 km Perpignan, apt tt cft 50 m plage sable fin, 6 ou 8 pers., séj., cuis., 2 ou 3 ch., s. e., w.-c., gde terr. face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 166.
- Vence, 1/15 juil., sept., oct., F2 mblé cft. Tél. : (29) 50-51-37. Ecr. P.A. n° 167.
- 22-Mais. ind. 2/3 pers., prox. plage tranq., juin, juil., sept., ms, qz. Tél. Durupt, (38) 86-23-09 h. repas.
- Corse, apt 4 p., juil., août, sept., cadre verd., 8 km mer, 5 p. max. (86) 34-27-74 soir.
- 07-1 km 5 Aubenas, r.-de-ch. villa 3 pers., tt cft, ind., calme, juil. Tél. : (75) 35-40-38.
- Villard-Boège, F2, F3 tt cft, juil., août. Tél. : (50) 71-38-67. Menton, F3 tt cft, gde terr., park., mai à oct. Tél. : (50) 26-17-90.
- 73-F4 ds ohalet 1 000 m. 83-Port-Grimaud, carav. ds camping 3*. Tél. : (76) 21-17-32.
- Esp.-Laredo, F3 cft, 200 m plage, juin à sept., px int., sem. ou ms. Ecr. P.A. n° 168.
- 05-Merlette, apt 5 pers., loggia, 1 000/sem. Pâq., 1 500 à 2 000 F/ms été. Ecr. P.A. n° 169.

- Rousses-Jura, studio 4 pers., juin, juil., août, sept. Souldard, 39410 St-Aubin. Tél. : (84) 70-17-94.
- 07-Mais. de village, 8 pers., tt cft, prox. gorges Ardèche. Tél. : (1) 325-33-03.
- Savoie 1 600 m, climat except., calme, repos, promenades, studios tt cft. Ecr. Lutzler, 48, Brosolette, 93320 Pavillons s/s Bois.
- 06-Nice, 3 p. luxe, calme, vue, 5 mm mer, 4-5 pers., août. Tél. : (93) 71-23-69.
- Loisirs Rencontres en Queyras, séjours de vie collective ds station-village, 82 F/j à Pâques, été 1/2 pens. 63 F/j. Tél. : (92) 45-70-82 ou (1) 899-37-45.

- 1^{er} 05-Merlette. ski, F2-F4, Pâq. + été. 2^o 17-plage, villa F4, été. T. (46) 34-75-87.
- Le mas d'Artaude, Le Pradet Var, bd mer, reçoit en fév., mars à juin, sept à déc. comités ent., gpes, stages, associat. (séj. ou passage). Ecr. Feder. des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd Mobiles, 07002 Privas. Tél. : (75) 64-02-44.
- Plage Midj, carav., mobil-homes, bungalows. Boisset, 34 Sérignan. Tél. (67) 32-26-17.
- Village pittor., mais. indép., 3 p., tt cft, gar., gd jard., libre juil. Ecr. Fillol Michel, Hauteface La Tour, 47340 Laroque T.

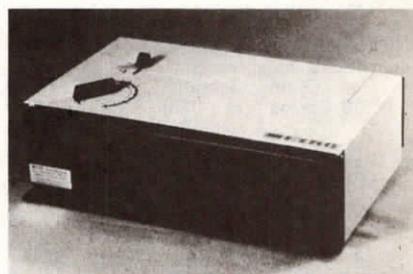
(Suite page 36.)

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX

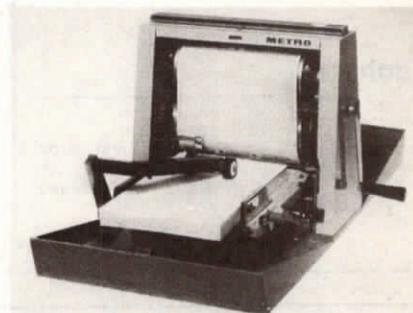
Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



J.3 : duplicateur à encre et à stencil, portable.

Appareil simple et robuste ("tout métal") destiné à tous ceux dont l'importance ou la fréquence des tirages ne justifie pas l'achat d'un appareil électrique.

Rendement : 80 copies minute environ. Prix : 1.950 F H.T. Franco F.M.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

Prix au 1^{er} janvier 81

750^F TTC
EN KIT A PEINDRE
PTC 260 kg
en 400 kg: **1100^F**

CATALOGUE GRATUIT...
+ de 30 modèles de 200 à 2500kg
le réclamer à :

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 S^t GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES VOITURE... 600 kg
Exemples : livres avec boule, prise et cache-boule en cadeau
R4 R5 R12 R14 R16
1.407 1510 1100
204 304 305 104
VISA LN 3CV G5 G5A

216^F TTC

50 points de VENTE en FRANCE

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

échanges

● 73-F4 alt. 1 000 m ou 83-carav. camp. 3* c/F2 25.7/8.8 dép. 33, 40 ou 64. (76) 21-17-32.

● Vacances en Angleterre, échange logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft road, Kingston, Cambs, G.B.

ventes

● Vds F5 à Bayonne 64100, libre, expo, sud, vue mont., px 265 000 F, poss. rep. CFF. Tél. (59) 03-90-56.

● 06-10 km Nice, 10 mn plage, F3, cuis. équipée coin repas, balc., récent, calme, 300 000 francs, plan, photos. Teboul, 2, rue Colle-Belle, 06510 Carros. Tél. : (93) 08-75-34 soir.

● Vds Palavas-les-Flots-34, appt P2 « sur mer », nf, 46 m², 6 m² loggia, park, compris, 36 U. Tél. : (67) 92-66-54.

● 11-18 km Carcass., F4, s/sol., gar., mblé tt cft, chem., cuis. eq., bd riv., 34 U. Tél. Thil 476-12-02 (La Villeneuve).

achats

● Ach. fin 81 pav. 4/5 pl. banl. ouest, prox. Colombes, Courb., Asnières, Nanterre, vds auparav. 2 appts 2 p. Paris 13^e-15^e arrt. Tél. : 372-74-05.

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

maxi circuits

ÉTATS UNIS

29 JOURS : 8.500 f.

JAPON - TAIWAN - CORÉE

26 JOURS : 12.000 f.

MEXIQUE - GUATEMALA

26 JOURS : 8.750 f.

etc, etc

MONDOVOYAGES

205, boulevard Raspail - 75014 PARIS
tél. : 320-95-17

15 h. à 19 h. lic. 611 A

hôtels - pensions

● LAC D'ANNECY, vac. Pâques, HOTEL ARCALOD, gr. parc, DOUSSARD, 74210 Faverges. Tél. (50) 44-30-22, SKI 12 km. Pens. à partir de 100 F TTC, groupes hors saison.

● Albiez-le-Vieux, village savoyard typique 1 500-2 100 m alt., chalet hôtel « La Maison Blanche » reçoit comités d'ent., grps, stages, assoc., familles (séj. ou passage), mai, juin, sept., oct., nov. Ecr. Orange bleue, 2 bd des Mobiles, 07002 Privas, T. (75) 64-02-44.

automobiles - caravanning

● Vds carav. Sterckeman senior plus T 3,85 m, 77, aux., frigo, transfo, coffre, état nf, très peu servi, px int. T. (31) 22-22-36.

centres de vacances

● ASS. « NPGA » RECH. DIRECTEURS (TRICES) CV NORD et prox., 40 enf. 4-6 ans, du 7 au 30/7 et du 31/7 au 24/8. Tél. : (20) 52-71-49.

● Direct. stag. 3 exp. ch poste directeur CV juil., août, Marzolf, école, 67 Beinsheim.

● 64-Ass. maison d'enfants, 64, rte de Dourdan, 92530 St-Chéron, tél. 492-21-40, gare Aust./gare St-Chéron 50 mn (ligne SNCF Dourdan), int. 30 lits, enf. 3 à 16 ans, mixtes, prés. des tr. du comport. dûs aux car. aff. rech. enseigt en disp. ou en retr. pr s'occuper enf. en pré-scol., hor. 40 h., non logé.

divers

● Tarn, stages poterie, sclup. pierre bois, arts graph., émaux, icônes, ttes vac. scol. Réserv. imméd., brochure grat. Loisirs accueil Tarn, anc. préfecture, 81013 Albi. T. (63) 54-65-25.

● EMP, 57, rue de la Concorde, Asnières, recrute instrit. avec BAC + CAP et CAEL, si poss. ancienn. et exp. enf. psychotiques de préf. Dem. Mme Lemaine, tél. 793-12-36.

● Vds contrat SCUC 77, 160 MT (avec versement sup.). Tél. : (55) 00-37-84 après 19 h.

UN DOSSIER INDISPENSABLE POUR ENSEIGNANTS, BIBLIOTHECAIRES, ETUDIANTS . . .

Précédemment paru :

N° 17
L'Expérience
photographique
128 p. — 20 F.

A paraître :

Mai 81 - N° 19
Enseignement et
Informatique

Septembre 81 - N° 20
Autour de la vidéo.

EDUCATION 2000
AUDIOVISUEL COMMUNICATION PEDAGOGIE

**cinéma histoire
enseignement**

18 20 F

R. Allio M. Ferro M. Ophüls
R. Pithon E. Rohmer P. Sorlin

DOULEURS

RHUMATYL, baume naturel (plantes curatives de Provence), soulagement immédiat.
VEINOL, crème active aux plantes : varices œdèmes, hémorroïdes. Doc. détail, c/3 timb.
RENAISSANCE E, BP 99, 13024 MARSEILLE Cdx 1.

● POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

Revue de l'Institut Supérieur de Pédagogie - EDUCATION 2000 - 3, rue de l'Abbaye - 75006 Paris - 354.54.82

Avec le rail, moins de pétrole.

A la SNCF l'idée des économies d'énergie n'est pas née juste après la crise de 1973, mais le jour où le chemin de fer français opta pour l'électricité.

Le rail ouvrait ainsi la voie à une politique d'indépendance vis-à-vis du pétrole.

En effet le train, tout en étant faible consommateur d'énergie, est avant tout faible consommateur de pétrole : il n'est pas sujet aux embouteillages, aux accélérations, aux ralentissements dévoreurs d'énergie.

Il roule aussi beaucoup de nuit à l'heure où la demande d'électricité est la plus faible. Il y a des calculs simples à faire. Beaucoup les font déjà en choisissant le rail.



Nous allégeons la facture pétrolière de la France.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**

FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
 Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE
 75 80

PAYS (si Etranger) _____

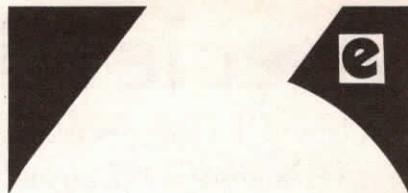
Envoi de la facture à NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

FERNAND NATHAN les sixièmes 1981



FRANÇAIS

FRANÇAIS 6^e TEXTÉS

Fernand Egéa,
Françoise Delamare,
Maryvonne Lestringant,
Michel Pougeoise

LANGUE FRANÇAISE 6^e

GRAMMAIRE, ORTHOGRAPHE
VOCABULAIRE, EXPRESSION

Henri Mitterand,
Joëlle Pagès-Pindon,
Roger Schmitt

HISTOIRE GÉOGRAPHIE

HISTOIRE / GÉO 6^e

Marie-Monique Beautier
Françoise Chauvet
Christian Daudel,
Lucienne Leberre,
Monique Lebert,
Jacques Marseille,
Claude Rouchès

GÉOGRAPHIE 6^e

EXTRAIT «GÉOGRAPHIE»
DE «HISTOIRE/GÉO 6^e»

Marie-Monique Beautier,
Christian Daudel

PHYSIQUE

SCIENCES PHYSIQUES 6^e

NOUVELLE ÉDITION
REVUE ET AUGMENTÉE
COLLECTION A. SAISON

MATHÉMATIQUES

Approches et applications MATHÉMATIQUES 6^e

Yolande Bellecave,
Monique Claude,
Jean-Pierre Ménardo

MATHS 6^e - Cedic -

André Deledicq, Claude Lassave

ALLEMAND

KOMM MIT NACH DEUTSCHLAND 6^e

Mariène Desbordes,
Charles Eckert,
Rolande Kleeman, Léon Daul,
Rolf Boetzle

ANGLAIS

O.K. 6^e

Jacques Marcelin,
Bernard Lacoste

BIOLOGIE

l'homme et la nature BIOLOGIE 6^e

COLLECTION J. ESCALIER

Les ouvrages 6e proposés en 1977 restent naturellement disponibles.